

# Compte-rendu d'activités 2025



# SOMMAIRE

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| Sommaire                                   | <b>Page 3</b>  |
| Mot du Président                           | <b>Page 4</b>  |
| Qui sommes-nous ?                          | <b>Page 5</b>  |
| Les instances syndicales                   | <b>Page 6</b>  |
| L'Alliance Bourgogne/Franche-Comté         | <b>Page 9</b>  |
| Communication                              | <b>Page 11</b> |
| Focus sur l'actualité 2025                 | <b>Page 13</b> |
| <b>SERVICE ENERGIE</b>                     |                |
| Concession électricité                     | <b>Page 17</b> |
| Concession gaz                             | <b>Page 19</b> |
| Travaux                                    | <b>Page 20</b> |
| Transition énergétique                     | <b>Page 24</b> |
| Conseil en énergie                         | <b>Page 25</b> |
| Groupement d'achat d'énergie               | <b>Page 26</b> |
| Mobilité électrique                        | <b>Page 28</b> |
| S.I.G (Système d'information Géographique) | <b>Page 30</b> |
| <b>SERVICE INFORMATIQUE</b>                |                |
| Prestations informatiques                  | <b>Page 35</b> |
| Maintenance informatique                   | <b>Page 37</b> |
| Formations                                 | <b>Page 39</b> |
| Formations informatiques                   | <b>Page 38</b> |
| <b>ADMINISTRATION</b>                      |                |
| Ressources humaines                        | <b>Page 41</b> |
| Compte de résultat 2025                    | <b>Page 43</b> |

## MOT DU PRÉSIDENT



Le 23 avril 2026, les délégués syndicaux ont bien voulu m'accorder leur confiance en m'élisant Président de Territoire d'Énergie 90, et je souhaite les en remercier une nouvelle fois. Bien que nouvellement élu, il me revient aujourd'hui l'honneur de présenter le compte rendu d'activité du syndicat pour l'année 2025.

Je connaissais naturellement Territoire d'Énergie en tant que Maire, je le découvre désormais en tant que Président, avec une vision stratégique plus large : celle d'un syndicat capable d'accompagner les collectivités dans la modernisation de leurs réseaux, la transition énergétique et la transformation numérique.

Je tiens à saluer l'engagement de Michel Blanc, Président jusqu'en avril 2026. Son action a consolidé les fondations du syndicat et permis d'aborder cette nouvelle mandature avec sérénité. La reconduction de deux vice-présidents sur quatre illustre cette continuité indispensable, tout en ouvrant la voie à une dynamique renouvelée.

Territoire d'Énergie 90 doit aujourd'hui conjuguer stabilité et capacité d'innovation. Stabilité, pour garantir la qualité du service public, la maîtrise des réseaux et la cohérence des investissements. Innovation, pour anticiper les besoins des communes, intégrer les évolutions technologiques, renforcer la performance énergétique et accompagner les transitions qui s'imposent à nos territoires.

Ce compte rendu d'activité 2025 témoigne de cette ambition : un syndicat solide, engagé, capable d'avancer, d'investir et de soutenir les collectivités dans leurs projets structurants. Il reflète également la mobilisation des équipes et des élus ainsi que la volonté partagée de faire de l'énergie et du numérique des leviers de développement territorial.

Bien cordialement,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Arnaud MIOTTE



## QUI SOMMES NOUS ?

Territoire d'Énergie 90 est le **syndicat départemental de l'énergie du Territoire de Belfort**. Créé en 1994, il regroupe les **101 communes** du département et agit pour leur compte dans la gestion, le contrôle et le développement des réseaux d'énergie.

Fondé sur les principes de **solidarité intercommunale** et de **mutualisation des moyens**, il contribue activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers.

### **Territoire d'énergie 90 opère dans différents domaines en lien avec l'énergie :**

- ▶ Contrôle de concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,
- ▶ Maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, (éclairage public, électricité et télécommunications),
- ▶ Transition énergétique et conseil en énergie,
- ▶ Mobilité électrique (déploiement et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques),
- ▶ Mutualisation d'achat d'énergies pour les collectivités,

### **En parallèle, il possède un service informatique qui propose différentes prestations aux collectivités :**

- ▶ Assistance et maintenance sur les logiciels métiers,
- ▶ Sauvegarde externalisée et sécurisée des données,
- ▶ Transfert de la compétence informatique (mise à disposition de matériel et logiciels),
- ▶ Dématérialisation des échanges et saisine par voie électronique,
- ▶ Protection des données (DPO mutualisé),
- ▶ Formations bureautique et progiciels.

### **Il met également à disposition des collectivités**

- ▶ Un Système d'Information Géographique (cartographie, géolocalisation et gestion des données territoriales).



# LES INSTANCES



## LES INSTANCES SYNDICALES (depuis avril 2026)



### LE PRÉSIDENT

Arnaud MIOTTE, Maire de Foussemagne, préside le syndicat depuis le 23 avril 2026.

Ses attributions sont celles qui appartiennent à tout exécutif local. Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant, il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du syndicat.

### 4 VICE-PRÉSIDENTS

- **Sébastien VIVOT** (*Belfort*)  
1<sup>er</sup> Vice-Président, en charge des concessions gaz et électricité et des IRVE, suppléance du Président
- **Caroline CHARTAUX** (*Cunelières*)  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, en charge de l'informatique et du SIG.
- **Coralie DAVAL** (*Grandvillars*)  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, en charge de la transition énergétique,
- **Claude PARTY** (*Vescemont*)  
4<sup>ème</sup> Vice-Président, en charge des travaux et du budget.

Leur rôle est de seconder le Président dans ses missions tout au long du mandat.

### 142 DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

#### Trait d'union au centre des actions

Les délégués syndicaux représentent leur commune au sein du Comité Syndical. Être délégué au syndicat implique :

- d'être acteur des décisions prises sur des sujets stratégiques en matière d'énergie et d'aménagement,
- de participer activement à la vie et au développement économique de son territoire dans le respect de l'environnement,
- d'être force de propositions et s'engager dans l'élaboration des orientations.

La liste des membres du comité syndical est disponible sur le site internet du syndicat : <https://www.territoiredenergie90.fr/le-comite/>

### 17 MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents et de 12 membres élus parmi les délégués du Comité Syndical.

Il délibère dans les limites des délégations fixées par le CGCT.

#### Membres

- **Vanessa BAPST** (*Montbouton*)-(\*)
- **José CARVALHO** (*Thiancourt*)
- **Jean-Pierre CLAVEQUIN** (*Trèvenans*)
- **Nathalie COLOMBIÉ** (*Lachapelle s/Chaux*)
- **Jean-Philippe GIDA** (*Offemont*)
- **Séverine LEPAGE** (*Roppe*)
- **Pedro LOPEZ** (*Vauthiermont*)
- **Danielle MARTIN** (*Essert*)
- **Carine MOUHOT** (*Vézelois*)
- **Daniel MUNIER** (*Banvillars*)
- **Philippe PAQUIT** (*Bourogne*)
- **Sébastien PIEMONTESE** (*Bourg sous Châtelet*)

(\*) A démissionné de toutes ses fonctions électorales

## DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU PRÉSIDENT

Le Président en exercice, Michel BLANC avait reçu du comité syndical une délégation permanente portant sur une partie de ses attributions, dans les limites fixées par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette délégation avait pour objet de simplifier et d'accélérer les procédures notamment pour l'ouverture des fonds de concours dans le cadre des travaux d'enfouissement et l'attribution des subventions dans le cadre du fonds de transition énergétique.



### EN SAVOIR PLUS...

Consulter les compte-rendus des Bureaux et Comités sur notre site internet :

[www.territoiredenergie90.fr/recueil-des-actes/](http://www.territoiredenergie90.fr/recueil-des-actes/)

### Les décisions du Président en 2025

► Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat pour chantiers :

| Lieu                                                 | N° décision        |
|------------------------------------------------------|--------------------|
| • Cunelières rue des orgues et champs de la ville T2 | 01/2025            |
| • Beaucourt rue de la prairie                        | 02/2025            |
| • Rougegoutte rue du commerce + une modification     | 03/2025 et 12/2025 |
| • Novillard grande rue et rue du moulin              | 04/2025            |

Ces décisions correspondent à l'ouverture des chantiers d'enfouissement des réseaux réalisés pour le compte des communes.

# 2025

## 3

Bureaux

## 3

Comités

## 19

Délibérations

## 24

Décisions

► Attribution du fonds de transition énergétique pour projet de la commune :

| Lieu                           | N° décision |
|--------------------------------|-------------|
| Méziré                         | 05/2025     |
| Petitmagny/Vescemont/Cravanche | 06/2025     |
| Boron                          | 07/2025     |
| Andelnans                      | 08/2025     |
| Villars le Sec                 | 10/2025     |
| Denney/Vétrigne                | 11/2025     |
| Eloie                          | 13/2025     |
| Eguenigue                      | 14/2025     |
| Vauthiermont                   | 15/2025     |
| Foussemagne                    | 16/2025     |
| Buc                            | 17/2025     |
| Courcelles/Vétrigne            | 18/2025     |
| Réchésy                        | 19/2025     |
| Eloie                          | 20/2025     |
| Chèvremont                     | 21/2025     |
| Andelnans                      | 22/2025     |
| Dorans/St Germain le Châtelet  | 23/2025     |
| Fêche l'église                 | 24/2025     |

Ces décisions entérinent l'accord d'attribution aux communes, pour un projet donné, de la participation au titre du fonds transition énergétique attribué aux communes de moins de 2 000 habitants.

► Groupement de commandes pour la fourniture et livraisons de certificats électroniques : n° 09/2025



# **L'ALLIANCE BOURGOGNE/ FRANCHE-COMTÉ**

## ALLIANCE DES SYNDICATS D'ÉNERGIE DE BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ

### Une coopération régionale au service des territoires

**Mutualiser les compétences, partager les moyens, optimiser les ressources, et développer des projets communs**

L'Alliance des Syndicats d'Énergie de Bourgogne-Franche-Comté rassemble les huit syndicats départementaux d'énergie de la région

Cette coopération, fondée sur la complémentarité des expertises et la solidarité territoriale, permet aux syndicats d'énergie de développer des actions régionales d'envergure, d'optimiser les ressources humaines et financières, et de porter une voix unifiée auprès des partenaires institutionnels (État, Région, ADEME, Enedis, GRDF...).

### Une dynamique collective au service de projets structurants

**Les présidents des huit syndicats d'énergie se réunissent 3 à 4 fois par an, avec une présidence tournante, pour fixer les orientations communes et suivre les projets**

L'Alliance constitue aujourd'hui un espace de travail stratégique, favorisant :

- **La mutualisation des compétences techniques** dans les domaines des réseaux, de l'éclairage public, de la performance énergétique et des énergies renouvelables.
- **La mise en œuvre de projets communs** à l'échelle régionale, permettant des économies d'échelle et une harmonisation des pratiques.
- **Le partage d'outils et de méthodes**, facilitant l'accompagnement des collectivités dans leurs démarches énergie-climat.
- **La coordination de dispositifs régionaux innovants**, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de l'achat d'énergie.

### Des réalisations concrètes et visibles

Parmi les actions emblématiques portées collectivement, ont pu notamment noter :

- Le **marché global de performance** pour l'installation, la maintenance et la supervision des bornes de recharge pour véhicules électriques pour la période 2025/2027.
- Le **groupement régional d'achat d'électricité et de gaz**, permettant aux collectivités d'accéder à des conditions tarifaires optimisées et à un accompagnement expert.
- La **coordination régionale du dispositif "Les Générateurs"**, lauréat ADEME, qui accompagne les territoires dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques de grande ampleur.
- La **mutualisation d'outils de suivi énergétique**, facilitant l'analyse des consommations et la planification des investissements.
- La **montée en compétence collective**, grâce à des groupes de travail thématiques et des échanges réguliers entre ingénieurs, juristes et techniciens des huit syndicats.

## LES GÉNÉRATEURS BOURGOGNE/ FRANCHE-COMTÉ



Ce dispositif national, soutenu par l'ADEME, est porté par les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne/Franche-Comté, le SIEDEC du Jura en assurant la coordination.

Son but ? Accompagner, **gratuitement**, les collectivités dans **l'émergence et le développement** de leur **projets éoliens et photovoltaïques de grande taille** : au sol, agrivoltaïque, flottant, en ombrières et en grandes toitures.

Exemple de réalisation, la plaquette :

### « 20 conseils pour mettre à disposition son foncier »

Un guide pratique à destination des collectivités locales pour faire du foncier public un levier stratégique dans le cadre de l'implantation de projets solaires et éoliens sur leur territoire.

**Votre interlocuteur** : M. Jean-Pierre VALLAR / jean-pierre.vallar@territoire-energie-bfc.fr / 06 82 51 55 84



# COMMUNICATION

 **COMMUNICATION**
**SITE INTERNET**

**<https://www.territoiredenergie90.fr>**

**Le bon réflexe lorsque l'on cherche des informations.**

Outre les informations d'ordre général sur le syndicat, comme son organisation et ses instances, le site internet de Territoire d'Énergie 90 présente ses différentes missions et met en ligne divers documents vous permettant d'effectuer vos démarches auprès de nos services.

Que vous souhaitiez vous inscrire à une formation informatique, utiliser votre fonds transition énergétique ou que vous vouliez prendre connaissance du dernier compte-rendu d'activité d'ENEDIS, il suffit de se connecter à notre site internet.

**Des supports dématérialisés :**

**Parce que c'est pratique, écologique, et plus économique, la production de documents dématérialisés est privilégiée.**

Différents supports écrits sont consultables et téléchargeables sur le site internet (rubrique « *les publications* ») afin d'informer le grand public et faciliter les démarches de ses adhérents (élus et agents) : lettres d'information, plaquettes, dépliants, cartes, guides, rapports annuels d'activité mais aussi compte-rendus des instances syndicales, Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP), conventions, délibérations...

**RÉUNIONS D'INFORMATION**

Tout au long de l'année, des réunions thématiques et techniques sont organisées au syndicat, avec les prestataires et les partenaires mais aussi avec les autres syndicats d'énergie de Bourgogne/Franche-Comté afin de partager leurs expériences, travailler sur des dossiers communs et définir les orientations régionales.

 **INTERLOCUTEURS**
**Service administration générale**

Direction générale : Nathalie LOMBARD

Directeur adjoint : Stéphane RIGOULOT

Assistante de Direction/RH : Christelle WIEDER  
*cwieder@territoiredenergie90.fr*

**Service énergie/SIG**

Directrice du service : Nathalie LOMBARD  
*nlombard@territoiredenergie90.fr*

Conseiller transition énergétique  
Valentin BOILLON – 03 39 03 43 29  
*vboillon@territoiredenergie90.fr*

Responsable administrative et financière du service  
Armelle BREUILLLOT – 03 39 03 43 38  
*abreuillot@territoiredenergie90.fr*

Responsable travaux/IRVE  
Francine HOSATTE – 03 39 03 43 28  
*fhosatte@territoiredenergie90.fr*

Responsable concessions/Achat d'énergie  
Nabila OUBAÏD – 03 39 03 43 37  
*noubaid@territoiredenergie90.fr*

Responsable SIG  
Adem SIVAC – 03 39 03 43 31  
*asivac@territoiredenergie90.fr*

**Service informatique**

Directeur du service : Stéphane RIGOULOT  
03 39 03 43 32 - *srigoulot@territoiredenergie90.fr*

Techniciens de maintenance informatique :  
Aurélien CAVAGNAC – 03 39 03 40 06 -  
*acavagnac@territoiredenergie90.fr*  
Gaëtan FAIVRE – 03 39 03 43 35  
*gfaivre@territoiredenergie90.fr*  
Hayatte MESSAOUDI – 03 39 03 43 33  
*hmessaoudi@territoiredenergie90.fr*

Délégué à la Protection aux Données  
Jean-Christophe LAURENT – 03 39 03 43 36  
*dpo@territoiredenergie90.fr*



# L'ACTUALITÉ 2025



## FOCUS 2025

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ BERGER-LEVRAULT

Pour sa 33<sup>e</sup> édition, l'Université d'été de Berger-Levrault s'est tenue dans le Tarn-et-Garonne, à Montauban, du 23 au 26 septembre 2025.

Cette rencontre annuelle a réuni **22 Opérateurs de Services Numériques** venus de toute la France.

Comme chaque année, deux agents de TDE 90 ont participé à ce séminaire, au cours duquel étaient proposés :

- des ateliers pratiques consacrés à **WeMagnus** ;
- une démonstration de **WeDelib**, illustrant la manière dont l'intelligence artificielle peut accompagner les collectivités dans la rédaction et le contrôle de leurs délibérations.

### 13<sup>e</sup> CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les 9 et 10 octobre 2025, le 13<sup>e</sup> Carrefour des Collectivités Locales a réuni élus, techniciens et partenaires à Micropolis Besançon, autour d'un thème central : « Le numérique au service des territoires ».

Intelligence artificielle, cybersécurité, outils innovants pour les collectivités : les échanges ont été riches et ancrés dans les préoccupations actuelles.

TDE 90 était présent aux côtés des trois autres syndicats d'énergie franc-comtois (SIED 70, SYDED 25, SIEDEC 39) sur un stand commun, témoignant d'une volonté partagée de valoriser les actions menées en faveur de la transition énergétique et des services numériques aux communes.

### RÉUNION D'INFORMATION DU SERVICE INFORMATIQUE

Joli succès pour cette réunion d'information organisée par le service informatique le 25 novembre 2025 pour ses adhérents.

Quatre-vingt-dix personnes ont en effet assisté à la matinée animée par monsieur Stéphane RIGOULOT,

directeur du service informatique et Mme Caroline CHARTAUX, vice-présidente déléguée à l'informatique.

Les thèmes abordés, particulièrement porteurs pour nos collectivités, ont sans doute contribué à cette forte participation :

- Marché groupé pour l'achat de certificats électroniques
- Nouvelle gamme Berger Levrault
- Suite territoriale et autres outils ANCT/DINUM
- Cybersécurité
- Intelligence Artificielle



Des sujets à la fois très opérationnels, répondant directement aux préoccupations des adhérents, et d'autres plus larges permettant d'appréhender l'évolution du numérique et les risques associés.

### RENCONTRE AVEC GRDF



Le collectif des syndicats d'énergie du Grand Est et de Bourgogne/Franche-Comté a participé, à l'invitation de GRDF, à une rencontre organisée au Clos Vougeot près de Dijon, le 3 novembre 2025.

Cette réunion a permis aux Autorités concédantes "gaz" d'évoquer la place du gaz dans le mix énergétique, notamment le gaz vert.

## PROJET MAJEUR : LE FUTUR POSTE SOURCE EXPRESS DE LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT

Le 25 juin 2025, l'installation d'un transformateur de 36 MVA (58 tonnes) a marqué une étape clé du futur poste source express, premier du genre en Franche-Comté. Ce poste permettra :

- de renforcer les capacités du réseau sur le Territoire de Belfort ;
- de faciliter l'injection de la production photovoltaïque voisine ;
- de répondre aux besoins de la ZAC de l'Aéroparc de Fontaine ;
- d'assurer la liaison RTE / Enedis.

Représentant 6,5 M€ d'investissement, il abaissera la tension de 63 kV à 20 kV pour alimenter les communes et entreprises du secteur.

## NÉGOCIATION DE L'AVENANT PPI 2 ET DE LA CONVENTION ARTICLE 8



Le premier Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) arrivait à expiration le 31/12/2025.

Après de longs mois de négociations avec l'appui d'un bureau d'études, le 17 décembre 2025, le Président de Territoire d'énergie 90, Michel BLANC, et le Directeur Territorial d'ENEDIS Alsace Franche-Comté, monsieur Thierry BRAULT ont entériné une nouvelle convention de 4 ans, pour la période 2026-2029, fixant les conditions et objectifs d'un nouveau PPI et renégociant une convention relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges.

## CONFÉRENCE NOMÉ

Cette conférence départementale, instaurée par la Loi, est organisée chaque année sous l'égide du Préfet. Elle a pour objectif de partager :

- un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux ;
- un bilan détaillé de la mise en œuvre du programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur le réseau de distribution.

Le 20 octobre 2025, la conférence départementale NOME, présidée par le secrétaire général de la préfecture, a ainsi réuni Enedis et Territoire d'Énergie 90 (TDE 90) autour du bilan annuel de la concession électrique.

On constate que Territoire d'Énergie 90 a confirmé en 2025 son rôle central dans la gestion et la modernisation du réseau électrique départemental, en partenariat étroit avec Enedis. L'année a été marquée par une accélération des travaux d'effacement, une résorption active des fils nus, et la suppression progressive des cabines hautes, avec une augmentation des taux de subvention pour soutenir les communes.

La conférence a également confirmé la qualité de la fourniture d'électricité dans le Territoire de Belfort, ainsi qu'une dynamique d'investissements soutenue pour accompagner les évolutions du réseau et répondre aux besoins croissants du territoire.

A low-angle shot of a male worker in a red hard hat and a high-visibility orange safety vest over a blue and white plaid shirt. He is holding a black tablet computer with both hands. In the background, a large metal lattice tower for power lines rises against a clear blue sky. The text 'SERVICE ÉNERGIE' is overlaid in white on a semi-transparent grey rectangular background.

# SERVICE ÉNERGIE

## **CONCESSION ÉLECTRICITÉ**

Territoire d'énergie 90 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) pour le compte de l'ensemble des communes du Territoire de Belfort (101 au total), qui lui ont délégué l'organisation du service public d'électricité qui est par ailleurs concédée à ENEDIS. C'est la compétence historique du syndicat.

### À NOTER.

Nouvelle Directrice territoriale :  
**Estelle COCCIOLONE**

Nouvelle interlocutrice privilégiée :  
**Nadège LARESCHE-CUENOT**

### ZOOM SUR LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT

#### QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2025

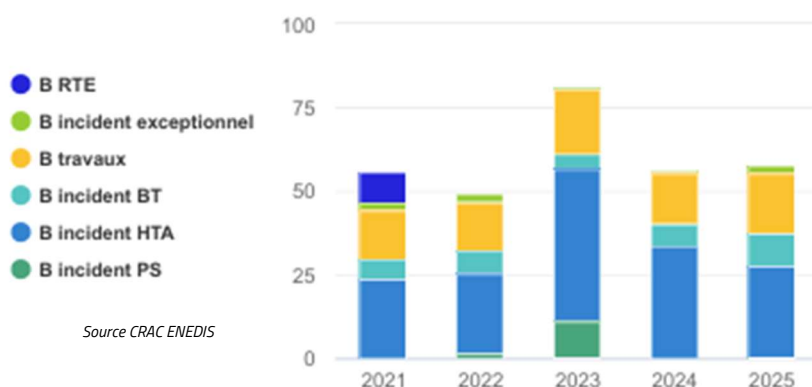
|              |                                                         |                |                                                        |
|--------------|---------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------|
| <b>5</b>     | Postes sources                                          | <b>642 499</b> | MWh d'acheminé (+ 1,6 %)                               |
| <b>1 156</b> | Postes de transformation HTA-BT (+8)                    | <b>47 %</b>    | Consommateurs au tarif réglementé de vente (- 2 %)     |
| <b>1 194</b> | Km de réseau Basse Tension                              | <b>100 %</b>   | Production d'électricité alternative en photovoltaïque |
| <b>949</b>   | Km de réseau HTA                                        | <b>81 542</b>  | Points de livraison (+0,5 %)                           |
| <b>9 399</b> | k€ d'investissement ENEDIS sur la concession (- 20,5 %) | <b>2 811</b>   | Chèques énergie (-22,3 %)                              |

#### ► Le critère B sur la concession

Durée de coupure des clients Basse Tension, hors événements exceptionnels et hors incidents RTE :

**55,45 mn** (moyenne nationale : 61,86 mn)

Évolution du critère B au cours des 5 dernières années (en min)



**Critère B** permet de mesurer la qualité du réseau électrique BT en fonction de la durée annuelle moyenne de coupure par installation de consommation raccordée.

## LES PARTICIPATIONS D'ENEDIS

## Redevances et participations

**R1: 294 802 € HT***(Redevance de fonctionnement)*  
(+2 274 €/2024)**R2 : 719 975 € HT***(Redevance d'investissement)*  
(idem 2024)**Article 8 : 180 000 € HT**

(idem 2024)

## SIGNATURE DU PPI 2 ET D'UNE NOUVELLE CONVENTION ARTICLE 8

- Le PPI est le programme pluriannuel d'investissements qu'Enedis réalise sur le réseau électrique du territoire (renouvellement, modernisation, qualité de fourniture).
- La Convention Article 8 encadre la participation financière d'Enedis aux travaux réalisés par Territoire d'énergie (enfouissement, sécurisation, intégration paysagère).

## Articulation PPI2/Article 8

| Élément            | PPI 2                     | Article 8                                                   |
|--------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Maîtrise d'ouvrage | Enedis                    | TDE 90                                                      |
| Financement        | Enedis (100 %)            | Enedis 40 % dans la limite de l'enveloppe annuelle + TDE 90 |
| Type de trvx       | Modernisation, résilience | Enfouissement, sécurisation                                 |
| Temporalité        | Pluriannuelle             | Annuelle                                                    |
| Finalité           | Réseau performant         | Réseau intégré                                              |

Le PPI est prévu dans les annexes du cahier des charges de concession. Il fixe, pour 4 ans, les engagements d'Enedis sur :

- les renouvellements de réseaux,
- les renforcements,
- les postes sources

- les modernisations,
- la qualité de fourniture

Après plusieurs mois de négociations, TDE 90 et ENEDIS ont entériné le deuxième PPI du cahier des charges de concession signé en 2021 pour la période 2026-2029

Des objectifs prioritaires **quantifiés** pour la durée du PPI 2, ont ainsi été identifiés :

**Ambition 1 – Résilience climatique et inondation**

**Objectif :** Conforter la résilience du réseau de distribution face aux aléas climatiques et au risque d'inondation.

**Leviers :**

- Renforcement des ouvrages sensibles (postes, câbles, transformateurs).
- Sécurisation des zones à risque.
- Adaptation des infrastructures aux événements extrêmes.

**Ambition 2 – Performance durable des réseaux souterrains**

**Objectif :** Maintenir durablement la performance des réseaux enterrés.

**Leviers :**

- Renouvellement ciblé des câbles souterrains.
- Maintenance préventive et surveillance des performances.
- Optimisation des durées de vie des ouvrages.

## Engagements financiers

| Finalité                          | Total 2026-2029 |
|-----------------------------------|-----------------|
| Renforcement BT                   | 0,67 M€         |
| Modernisation réseaux HTA         | 2,57 M€         |
| Modernisation réseaux BT          | 1,56 M€         |
| <b>Engagement financier total</b> | <b>4,8 M€</b>   |

## Enveloppe article 8

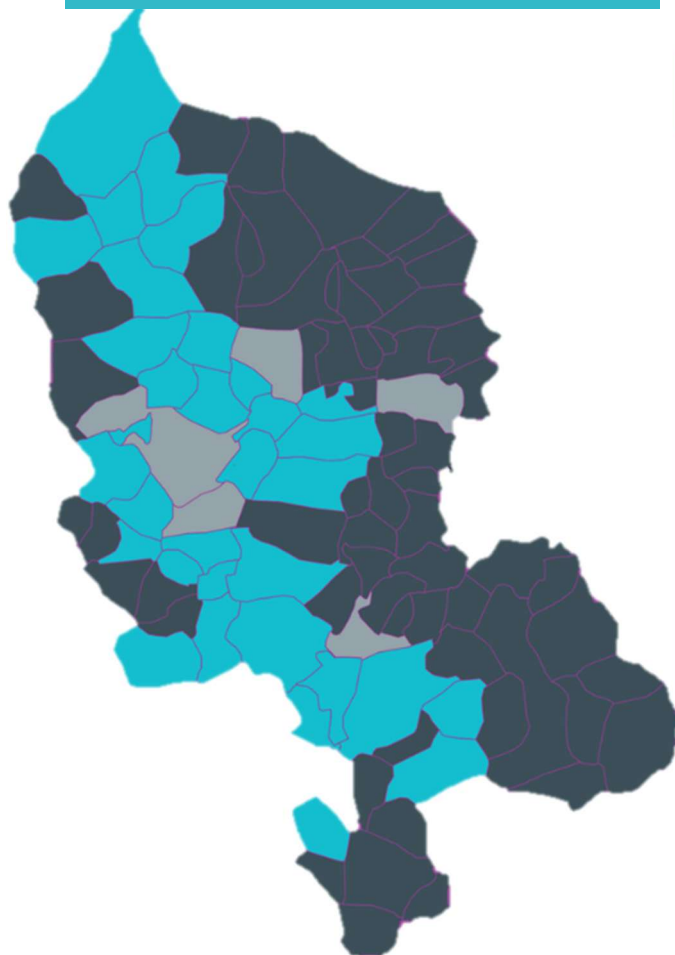
Une enveloppe article 8 initiale qui voit sa dotation annuelle passer de 200 000 à **220 000 €** mais qui reste malgré tout subordonnée à l'enfouissement d'un linéaire minimum de fils nus



## CONCESSION GAZ

Une concession de 30 ans qui arrive bientôt à échéance :

**Fin du contrat en 2029**



- 33 communes composent la concession dont 4 en Délégation de Service Public
- 6 communes gazières ne sont pas adhérentes
- 62 communes sont non gazières

### À NOTER.

2026 : Nouveau Directeur Territorial  
Franche-Comté : **Michael REUGE**

### CHIFFRES CLÉS EN 2025

|        |                                               |
|--------|-----------------------------------------------|
| 75     | 1 <sup>ère</sup> mise en service client (+19) |
| 14 407 | Clients du réseau (-90)                       |
| 1 634  | k€ d'investissement sur la concession (+854)  |
| 150    | Incidents (-59)                               |
| 309    | GWh de gaz acheminés                          |
| 376    | Km de longueur totale de conduites            |

### REDEVANCE GRDF 2025

**R1 : 58 737 € HT**

(Redevance de fonctionnement  
(+ 486 €/2024))

Consulter les compte-rendus d'activité des concessionnaires  
électricité et gaz sur notre site internet :

<https://www.territoiredenergie90.fr/activite-concessionnaire>



## TRAVAUX

Territoire d'énergie 90, effectue sous sa maîtrise d'ouvrage et à la demande des communes, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants : électricité, éclairage public et télécommunication. L'objectif principal est d'ordre environnemental, puisqu'il s'agit d'amélioration esthétique et de sécurisation.

### L'ARTICLE 8

L'enveloppe « article 8 » d'ENEDIS reste en 2025 à 180 000 € suite à la baisse appliquée par Enedis pour non réalisation des objectifs d'enfouissement de fils nus.

#### À NOTER.

Le taux d'enfouissement de fils nus était de 25 % fin 2025 pour un taux attendu de 30 %

### RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les gaines posées par le syndicat lors de travaux d'enfouissement deviennent la propriété de ce dernier. Elles sont référencées dans notre SIG et mises à disposition des opérateurs de télécommunication, notamment Orange et SFR Numericable.

Cette mise à disposition génère la perception d'un loyer annuel et implique, pour le syndicat,

l'obligation de répondre aux Déclarations de Travaux (DT) et aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) pour toute intervention réalisée dans l'emprise de son réseau de télécommunication.

#### Zoom sur les redevances 2025

| Opérateurs      | Nbre communes | MI fourreaux |
|-----------------|---------------|--------------|
| ORANGE          | 38            | 54 948       |
| SFR/NUMERICABLE | 3             | 1s 301       |

Montant perçu pour la location des fourreaux télécom au titre de la convention de type A :

**18 376 €**

### LES CHANTIERS 2025

L'année 2025 a une nouvelle fois été particulièrement prolifique en chantiers d'enfouissement, puisque pas moins de 11 opérations ont été pilotées par le syndicat

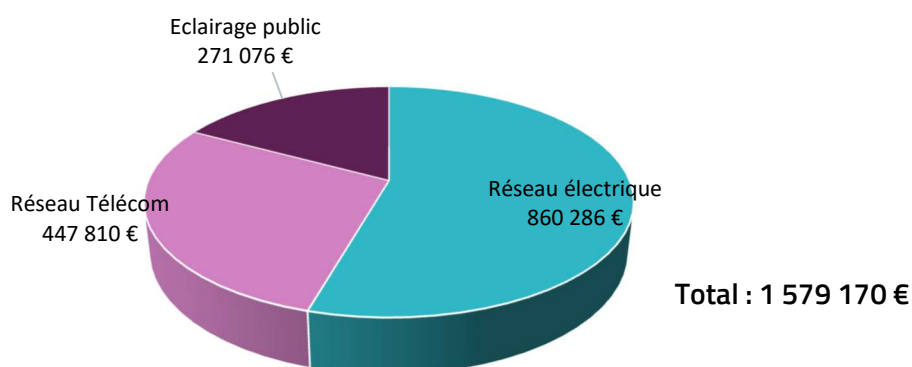
|            |                                          |              |                               |
|------------|------------------------------------------|--------------|-------------------------------|
| ANDELNANS  | ▪ Rue de l'assise T1 (2) et T2 (3)       | ELOIE        | ▪ Rue de Valdoie T3 (2)       |
| BEAUCOURT  | ▪ Rue de la prairie (2)/rue Seillier (1) | GRANDVILLARS | ▪ Rues Leclerc et Rusconi (2) |
| BOTANS     | ▪ Rue de Froideval (2)                   | NOVILLARD    | ▪ Grande rue (2)              |
| CUNELIERES | ▪ Rue des orgues T1 (2) et T2 (3)        | ROUGEGOUTTE  | ▪ Rue du commerce (2)         |

(1) études pour chantiers 2026

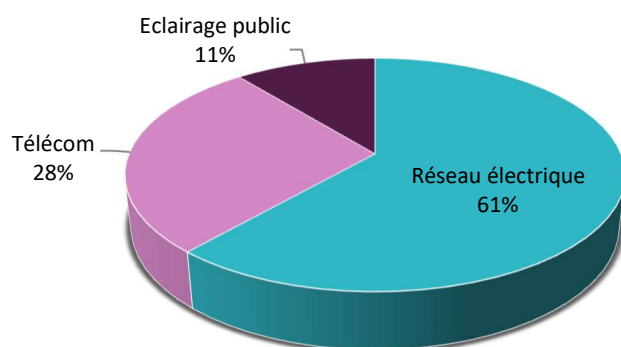
(2) suite chantiers 2024

(3) Programme 2025

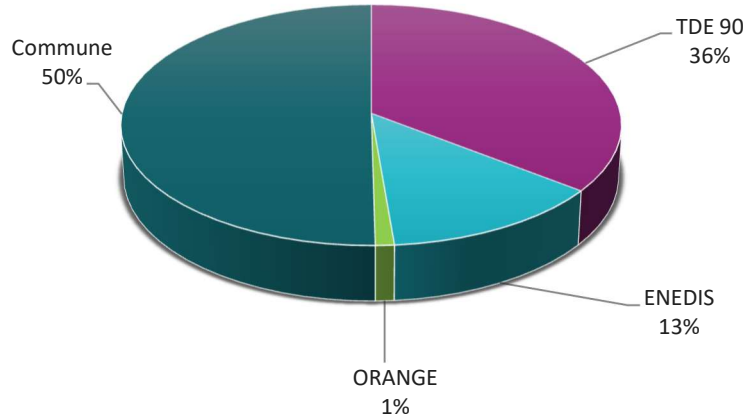
## Répartition des dépenses travaux 2025 par réseau



## Répartition des subventions par réseau



## Répartition du financement des travaux



**1 579 170 €**

Montant TTC des travaux réglés par TDE 90

**536 206 €**

Financement sur fonds propre de TDE 90

**180 000 €**

Subvention d'ENEDIS au titre de l'article 8

**56 883 €**

Frais de maîtrise d'ouvrage perçus par TDE 90

**15 176 €**

Participation opérateur télécom au terrassement

**139 825 €**

De TVA récupérée sur le réseau élec

## CHANTIERS : RETOUR EN IMAGES...





*Novillard - Avant*



*Novillard - Après*



*Andelnans - Avant*



*Andelnans - Après*



*Grandvillars*



*Beaucourt avant*



*Beaucourt après*





## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

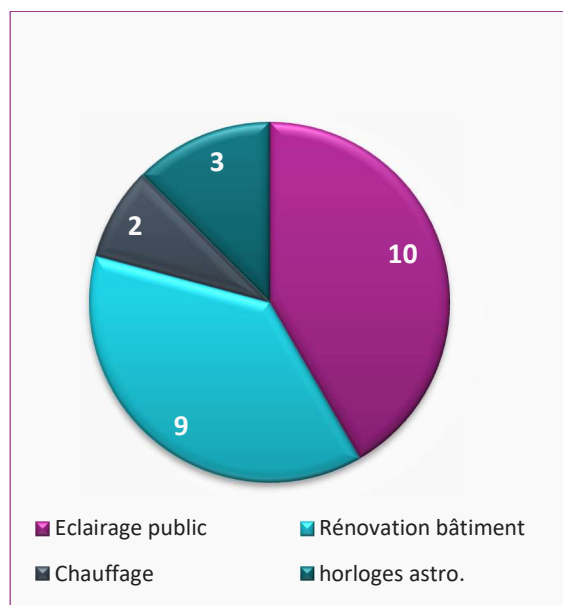
### FONDS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Créé en 2021, le fonds transition énergétique a été mis en place **au profit des communes de moins de 2 000 habitants** afin de soutenir financièrement leurs projets d'investissement en faveur de la maîtrise d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

**36 € /hab. X 6 ans  
pour les 89 communes concernées**

Une enveloppe a ainsi été attribuée à chaque commune bénéficiaire, à solliciter avant fin 2026. Le montant total initial de l'enveloppe pour les six années s'élève à **1 859 148 €**.

En 2025, **20 communes** ont bénéficié du fonds transition énergétique pour **24 dossiers**. Le renouvellement de luminaires avec passage en LED demeure prégnant, mais la rénovation de bâtiments tend à augmenter, en lien avec la diminution progressive du nombre de luminaires restant à remplacer.



► **136 118 €** de versés en 2025 au titre du fonds transition énergétique

► **20 communes** de concernées pour **24 dossiers**

► **44 communes** sur les 89 ont à ce jour entièrement utilisé leur enveloppe

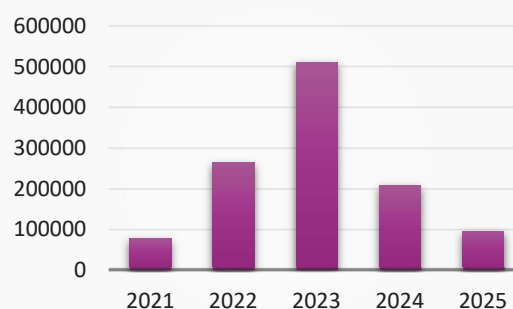
► **1 159 759 €** de versés sur l'enveloppe initiale de 2021 à

► **10 communes** n'ont pas du tout utilisé leur enveloppe pour un montant total disponible de **92 052 €**

### ARRÊT DU DISPOSITIF : FIN 2026

Pensez à présenter vos dossiers avant l'échéance

Nombre de dossiers déposés par année



## CONSEIL EN ÉNERGIE

Territoire d'énergie 90 met à disposition des communes de moins de 10 000 habitants du Territoire de Belfort un « économe de flux ».

Le technicien cible les actions les plus efficaces et les plus rentables à mettre en œuvre pour les communes adhérentes afin de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public, tout en améliorant le niveau de confort des usagers.

### SERVICE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le « service transition énergétique » est un service nécessitant l'adhésion des communes et est soumis à cotisation. Le montant de la cotisation est de 0,70 €/habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants et de 1 € pour les plus de 2 000 habitants.

**23 communes adhéraient en 2025** (une seule de + 2 000 hab.). L'adhésion permet par ailleurs de bénéficier d'un coût réduit sur la réalisation d'audits énergétiques.

### AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Une mission en 5 étapes :



Plus poussé que le bilan énergétique, l'audit énergétique est proposé aux communes dans le

cadre d'un accord cadre à marchés subséquents passé par le syndicat. Cinq candidats avaient été retenus au départ.

### Quel coût pour la commune ?

Grâce au subventionnement de la Région à hauteur de 70 % sur le montant TTC des audits, TDE 90 applique des frais de gestion et facture un reste à charge pour la commune compris entre 10 et 30 % :

|                                    | Frais fixes du syndicat* | Reste à charge du /des audits |
|------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Commune adhérente ≤ 2000 habitants | 300 €                    | 10%                           |
| Commune adhérente > 2000 habitants | 350 €                    | 20%                           |
| Commune non adhérente              | 400 €                    | 30%                           |

\* Frais dus même si l'audit énergétique n'est pas réalisé.

### CHIFFRES CLÉS EN 2025

|          |                                                                          |
|----------|--------------------------------------------------------------------------|
| 23       | Communes adhérent au service                                             |
| 18 538 € | Montant perçu par TDE 90 pour l'adhésion au service (0,70 €/an/habitant) |
| 6        | Communes ont bénéficié d'audits énergétiques                             |
| 13       | Bâtiments concernés                                                      |
| 8        | Marchés subséquents de lancés                                            |
| 41 377 € | Factures TTC réglées par TDE 90 pour les audits                          |
| 2 200 €  | Frais de gestion perçus pas TDE 90                                       |
| 10 835 € | Participations demandés aux communes                                     |
| 70 %     | Du TTC financé par la Région                                             |

Votre interlocuteur



Interlocuteur **effilogis**

Valentin BOILLON

Econome de flux  
vboillon@territoiredenergie90.fr  
Tél. 03.39.03.43.29



## GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES

Les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté disposent d'un dispositif mutualisé pour l'achat d'énergie, piloté par le SIEEEN (SI de la Nièvre) et appuyé par les 8 syndicats d'énergie départementaux. Ce groupement rassemble près de 42 000 points de livraison, permettant une stratégie d'achat professionnelle, une maîtrise des coûts et une sécurisation juridique des contrats

La stratégie régionale repose sur des marchés pluriannuels intégrant une politique d'achat en tranches, destinée à lisser les fluctuations des marchés de gros et à garantir une meilleure prévisibilité budgétaire. Pour 2025, la fourniture d'électricité était assurée par **EDF (2023-2025)**, tandis que la fourniture de gaz naturel est confiée à **Gaz de Bordeaux (2025-2027)**.

Un accompagnement technique et administratif est assuré par chaque syndicat d'énergie, et chaque

collectivité bénéficie d'un accès à l'outil régional e-Mage pour le suivi des consommations et des factures, ainsi que d'une optimisation annuelle des puissances et options tarifaires.

Le dispositif permet également l'intégration d'une part d'énergie décarbonée, via les garanties d'origine.

Ce marché groupé constitue un levier majeur de sécurisation juridique, de maîtrise des dépenses énergétiques et de cohérence régionale des politiques publiques en matière d'énergie.

### LES MARCHÉS DE GAZ EN 2025

#### LOT 1 : marché n° 2023-SIEEENms34 – GAZ DE BORDEAUX



Points de livraison (PDL) des consommateurs dont le siège social appartient à la catégorie juridique 7210 du répertoire Sirene de l'INSEE (commune et commune nouvelle)

| Points de livraison (PDL)<br>appartenant aux communes et communes nouvelles |                                                                  |                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Prix de la Molécule 2025<br>(€/HT/MWh)                                      | * Terme de Certificat d'Économie<br>d'Énergie 2025<br>(€/HT/MWh) | ** Terme de Garantie<br>d'Origine 2025 (€/HT/MWh) |
| 45,88                                                                       | 5,94                                                             | 15,00                                             |

#### LOT 2 : marché n° 2023-SIEEENms35 – GAZ DE BORDEAUX



Points de livraison (PDL) des consommateurs dont le siège social n'appartient pas à la catégorie juridique 7210 du répertoire Sirene de l'INSEE (consommateurs hors commune et commune nouvelle)

| Points de livraison (PDL)<br>appartenant aux communes et communes nouvelles |                                                                  |                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Prix de la Molécule 2025<br>(€/HT/MWh)                                      | * Terme de Certificat d'Économie<br>d'Énergie 2025<br>(€/HT/MWh) | ** Terme de Garantie<br>d'Origine 2025 (€/HT/MWh) |
| 45,62                                                                       | 5,94                                                             | 15,00                                             |

Adhèrent au marché de fourniture de gaz naturel

- **31** communes
- **5** autres établissements publics
- **207** points de livraison

Frais d'adhésion période 2025 à 2027

**11 291 €**

30 % d'exonération pour les communes de – 2000 hab.

## À NOTER

- Renouvellement des adhésions pour le marché de fourniture d'électricité 2028-2030 à partir de janvier 2026

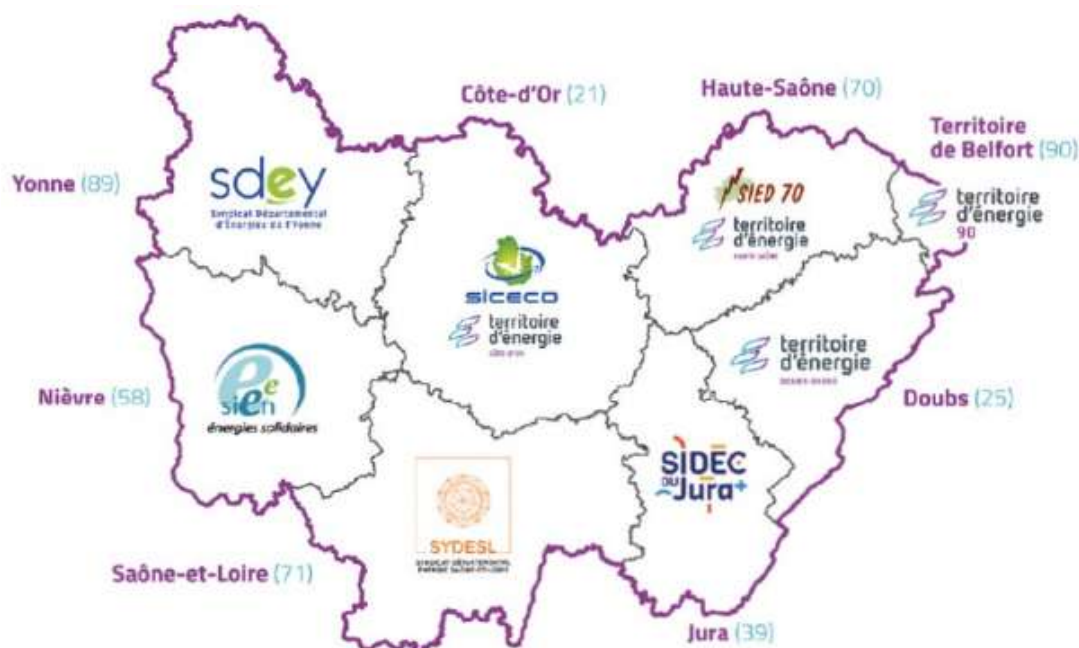
## LES MARCHÉS D'ÉLECTRICITÉ EN 2025

| PERIODE      | 2023-2025                                                                         |                                                                                   |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| FOURNISSEUR  |  |  |
| N° DE MARCHÉ | 2022-SIEEEN NMS 12                                                                | 2022-SIEEEN NMS 13                                                                |
| PUISSANCE    | >36kVA                                                                            | ≤36kVA                                                                            |
| SEGMENT      | C2, C3, C4                                                                        | C5                                                                                |

## À NOTER

Attributaires du marché pour 2026-2028 :

- ENGIE (tarifs C2 à C5)
- OCOTOPUS Energy (éclairage public)
- Lancement des adhésions pour le marché 2029-2031 à partir d'octobre 2026



Votre interlocutrice



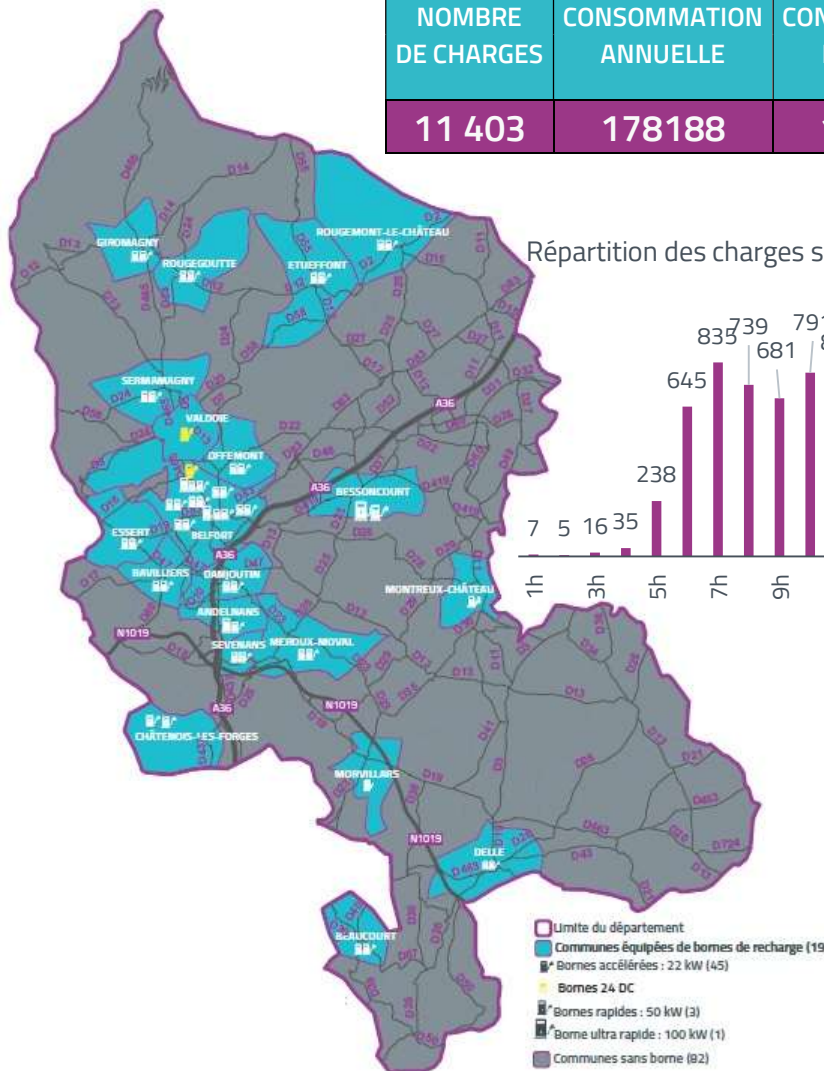
Nabila OUBAÏD  
Responsable concessions et  
achat d'énergie  
noubaid@territoiredenergie90.fr  
03 39 03 43 3



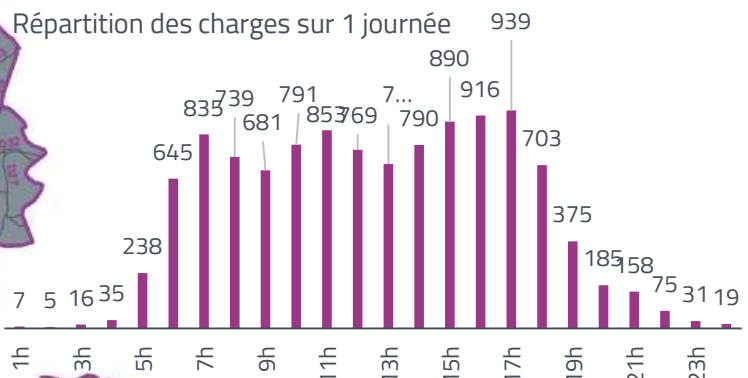
## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Depuis 2018, Territoire d'Énergie 90 est devenu un acteur incontournable de l'électro mobilité, développant un réseau public de bornes de recharge, endossant la compétence « IRVE » à la place des communes qui le souhaitent et en adoptant un Schéma Directeur d'Infrastructures de recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE).

| NOMBRE DE CHARGES | CONSOMMATION ANNUELLE | CONSOMMATION MOYENNE | DUREE MOYENNE D'UNE CHARGE |
|-------------------|-----------------------|----------------------|----------------------------|
| 11 403            | 178188                | 16 KWh               | 6 h                        |



Répartition des charges sur 1 journée

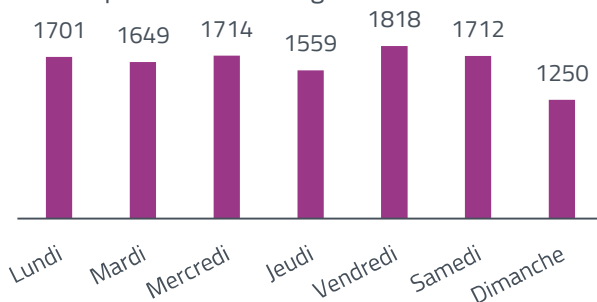


**49** bornes de recharge en service en 2025

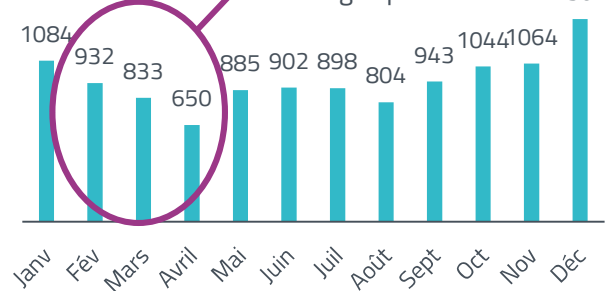
**51** bornes de recharge déployées à ce jour + **1** en cours

Période de bascule entre deux marchés

Répartition des charges sur la semaine



Nombre de charges par mois



## UTILISATION DES BORNES DE RECHARGE PAR COMMUNE EN 2025

Le nombre de charges et l'évolution entre 2024 et 2025 montrent une baisse assez conséquente de l'utilisation des bornes. Ce résultat, bien que décevant, doit toutefois être relativisé. En effet, début 2025, la bascule entre deux marchés pour l'installation et la gestion des bornes a eu lieu. Il faut reconnaître que cette transition s'est déroulée dans des conditions opérationnelles dégradées du fait des prestataires, entraînant des problèmes de disponibilité des bornes et une diminution de leur fréquentation.

L'année 2026 montre que la tendance s'est inversée et que les résultats devraient être nettement meilleurs.

28

| Site                                                   | Nombre de charges | Consommation (kWh) | Evolution nbre de charges/2023 | Evolution en % | % commune /nbre de charges totales |
|--------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------------------|----------------|------------------------------------|
| Andelnans – Leroy Merlin                               | 101               | 1255               | -189                           | -65,17         | 0,89                               |
| Andelnans – Leroy Merlin (rapide)                      | 533               | 6 630              | -168                           | -23,97         | 4,68                               |
| Bavilliers - Super U                                   | 64                | 1 159              | -59                            | -47,97         | 0,56                               |
| Beaucourt - Super U                                    | 46                | 828                | -24                            | -34,29         | 0,40                               |
| Belfort - General Electric                             | 746               | 9087               | -88                            | -10,55         | 6,55                               |
| Belfort - Morimont (Atria)                             | 1446              | 19729              | 195                            | 15,59          | 12,69                              |
| Belfort - Pompidou                                     | 1130              | 14357              | 542                            | 92,18          | 9,92                               |
| Belfort - Résistance                                   | 932               | 12319              | 269                            | 40,57          | 8,18                               |
| Belfort - Révolution                                   | 1635              | 21376              | 445                            | 37,39          | 14,35                              |
| Belfort - Révolution (rapide)                          | 1423              | 37920              | -110                           | -7,18          | 12,49                              |
| Belfort - Roseraie                                     | 891               | 10830              | -4                             | -0,45          | 7,82                               |
| Bessoncourt - ZAC des Portes de Belfort (rapide)       | 83                | 1541               | -202                           | -70,88         | 0,73                               |
| Bessoncourt - ZAC des Portes de Belfort (ultra-rapide) | 172               | 4228               | -247                           | -58,95         | 1,51                               |
| Châtenois - Complexe sportif                           | 48                | 1038               | -63                            | -56,76         | 0,42                               |
| Danjoutin - Ibis                                       | 166               | 3217               | -70                            | -29,66         | 1,46                               |
| Delle - Rue du Château                                 | 87                | 1738               | -140                           | -61,67         | 0,76                               |
| Essert - Super U                                       | 161               | 2427               | -357                           | -68,92         | 1,41                               |
| Etueffont - Piscine                                    | 133               | 2065               | -88                            | -39,82         | 1,17                               |
| Giromagny - De Gaulle                                  | 156               | 2370               | -32                            | -17,02         | 1,37                               |
| Meroux - Jonxion                                       | 484               | 8633               | 161                            | 49,85          | 4,25                               |
| Montreux Château - Gare SNCF                           | 85                | 1967               | 24                             | 39,34          | 0,75                               |
| Morvillars - Gare SNCF                                 | 70                | 1423               | 33                             | 89,19          | 0,61                               |
| Offemont - Poste                                       | 492               | 6112               | 27                             | 5,81           | 4,32                               |
| Rougegoutte - SMRC Automotiv                           | 34                | 557                | 13                             | 61,90          | 0,30                               |
| Rougemont le Château - Ancienne Gare                   | 92                | 1650               | -78                            | -45,88         | 0,81                               |
| Sermamagny - Malsaucy                                  | 122               | 2499               | 5                              | 4,27           | 1,07                               |
| Sevenans - UTBM                                        | 62                | 1207               | -8                             | -11,43         | 0,54                               |
|                                                        | <b>11394</b>      | <b>178162</b>      | <b>2119</b>                    | <b>22,85</b>   | <b>100,00</b>                      |

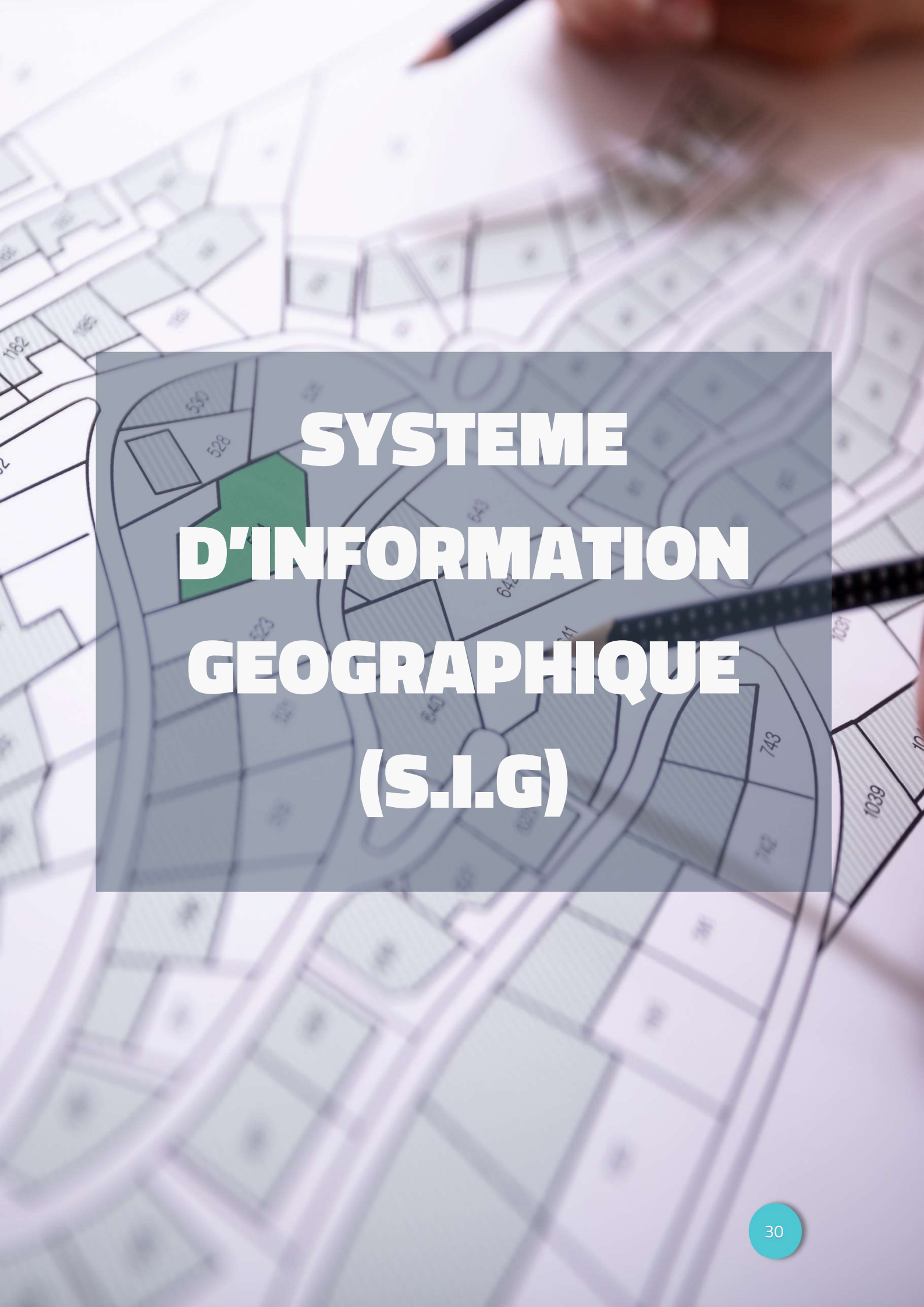
### Vos interlocutrices



Francine HOSATTE  
Responsable travaux et IRVE  
[fhosatte@territoiredenergie90.fr](mailto:fhosatte@territoiredenergie90.fr)  
03 39 03 43 28

Armelle BREUILLLOT  
Responsable administrative et financière du service énergie  
[abreuilllot@territoiredenergie90.fr](mailto:abreuilllot@territoiredenergie90.fr)  
03 39 03 43 38

29

The background of the slide is a close-up, slightly blurred image of a hand-drawn map. The map features various colored regions (shades of green, blue, and grey) and black lines representing boundaries or roads. Some areas are labeled with numbers like 528, 530, 643, 642, 743, 742, and 1039. A hand holding a pencil is visible in the upper right corner, appearing to be drawing or pointing at the map. A semi-transparent dark grey rectangle is overlaid in the center, containing the title text in white.

# **SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (S.I.G)**



## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG de TDE90 a poursuivi en 2025 une dynamique de modernisation, de mutualisation et de fiabilisation des données géographiques, au service des collectivités adhérentes du Territoire de Belfort. L'année a été marquée par la reconduction des conventions d'adhésion, l'intégration de données stratégiques, la poursuite de missions de géoréférencement essentielles, et le renforcement des compétences des agents via la formation au logiciel QGIS.

### RECONDUCTIONS DES CONVENTIONS SIG 2026-2028

L'année 2025 a été marquée par la reconduction des conventions de mise à disposition du service SIG du syndicat auprès des 30 collectivités ayant adhéré pour la période 2022–2025, qui ont **toutes renouvelé leur engagement** pour 2026–2028 :

- **2 EPCI** : CC Vosges du Sud et Syndicat des eaux de la Saint-Nicolas ;
- **28 communes**, dont 22 communes membres de la CC des Vosges du Sud et 6 communes du Sud Territoire à titre individuel (Beaucourt, Grandvillars, Froidefontaine, Saint Dizier l'Évêque, Fêche-l'Église, Lebetain).

L'adhésion triennale ouvre un droit d'accès à la plateforme web **Lizmap**, hébergée sur le serveur mutualisé avec le Conseil départemental du Territoire de Belfort :

<https://sig90.territoiredebelfort.fr>

Cette plateforme permet la consultation de données géographiques essentielles (cadastre solaire, PLUi, réseaux, assainissement, etc.).



### STATISTIQUES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME LIZMAP en 2025

La plateforme a su devenir un outil reconnu et utilisé régulièrement par les collectivités comme pour les missions internes du syndicat.

30 collectivités  
adhérentes

42 comptes  
utilisateurs

9000 connexions annuelles

### ENRICHISSEMENT DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DISPONIBLES

#### PLUi de la CC des Vosges du Sud

Le PLUi de la Communauté de communes des Vosges du Sud a été intégré sur le serveur mutualisé CD90/TDE90, améliorant l'accès aux documents d'urbanisme pour les collectivités.

#### Orthophoto haute résolution

Une nouvelle orthophoto de haute résolution a été intégrée dans les applications SIG, issue du groupement de commande piloté par Grand Belfort, avec la participation financière d'Enedis et du CD90.

## MISSION DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le cœur de métier du service SIG repose sur :

- la **collecte** de données sur le terrain,
- leur **traitement**,
- leur **intégration** dans une base SIG,
- puis leur **publication** sur Lizmap.

En 2025, une part importante des missions extérieures a concerné le **géoréférencement des réseaux secs et humides**, appuyé par les plans de récolement fournis par les collectivités.

## GÉORÉFÉRENCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU SYNDICAT DES EAUX DE LA ST NICOLAS

Une mission d'envergure a été menée sur **2 ans** pour numériser et géoréférencer l'ensemble du réseau d'eau potable du syndicat de la Saint-Nicolas.

Cette mission, réalisée avec l'appui d'un agent du syndicat des eaux, a permis de repositionner la majorité des vannes d'eau **au centimètre près** grâce au GPS acquis par TDE90 pour le compte des collectivités.

À l'issue de cette phase de terrain, un important travail de numérisation a été mené au bureau afin de retracer l'ensemble du réseau. Les données produites répondent désormais aux exigences de la **loi anti-endommagement des réseaux**, qui impose une précision de **40 cm** pour tout ouvrage géolocalisable susceptible d'être concerné par des travaux d'excavation. Le syndicat de la Saint-Nicolas est ainsi pleinement en capacité de répondre aux **DT-DICT**.

### Périmètre concerné

Le réseau d'eau potable géoréférencé couvre les communes suivantes : Rougemont le Château, Saint Germain le Châtelet, Lachapelle sous Rougemont, Leval, Felon, Romagny sous Rougemont et Petitefontaine.

| BILAN DU GÉORÉFÉRENCEMENT DU RÉSEAU D'EAU |          |
|-------------------------------------------|----------|
| Objets recensés                           | 1 992    |
| Relevés GPS                               | 1 861    |
| Linéaire de branchement                   | 1 515 m  |
| Réseau principal numérisé                 | 37 000 m |

## ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ZAC DU MULTISITES

En 2018, le syndicat d'aménagement et de gestion Multisites de Giromagny a été dissous et ses activités ont été transférées à la Communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS). Cette dissolution a fait émerger une problématique de répartition des compétences entre l'EPCI et les communes, notamment concernant l'éclairage public.

En effet, si le transfert du Multisites a conduit l'EPCI à exercer la compétence voirie pour les secteurs d'intérêt communautaire, **l'éclairage public demeure une compétence communale**, créant un dilemme de gestion pour les zones d'activités concernées.

Dans le cadre de la convention 2022-2025 entre TDE90 et la CCVS, le service SIG du syndicat a donc été missionné pour géoréférencer l'ensemble du réseau d'éclairage public alimentant les points lumineux des ZAC issues de l'ancien Multisites.

Ce travail s'est appuyé sur plusieurs plans de récolement transmis par la CCVS et les communes concernées. Les données géographiques produites ont été remises à l'EPCI et aux collectivités, permettant une meilleure connaissance du patrimoine d'éclairage public et facilitant la gestion des installations.

| ZAC de la Charmotte –Anjoutey                         |        |
|-------------------------------------------------------|--------|
| SOUTERRAIN                                            |        |
| 12 points lumineux                                    | 300 ml |
| ZAC de la goutte d'Avin – Auxelles Bas                |        |
| SOUTERRAIN                                            |        |
| 3 points lumineux                                     | 160 ml |
| AÉRIEN                                                |        |
| 11 points lumineux                                    | 480 ml |
| ZAC de la brasserie – Lachapelle/Rougemont            |        |
| SOUTERRAIN                                            |        |
| 10 points lumineux                                    | 260 ml |
| ZAC du Mont Jean –<br>Rougegoutte/Giromagny/Vescemont |        |
| SOUTERRAIN                                            |        |
| 1 point lumineux                                      | 120 ml |
| AÉRIEN                                                |        |
| 12points lumineux                                     | 415 ml |

## AMÉLIORATION DE LA CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA CCVS

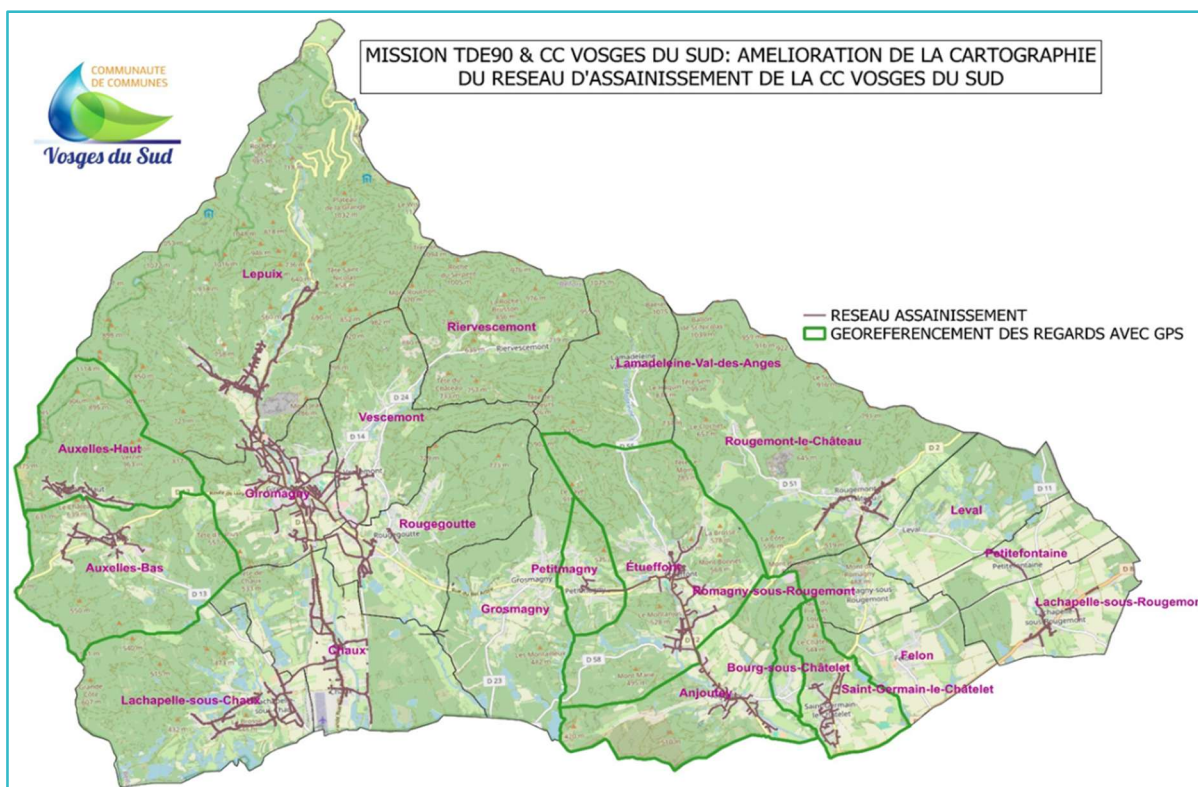
La Communauté de communes des Vosges du Sud et le service SIG de TDE90 ont engagé un vaste chantier d'amélioration de la cartographie du réseau d'assainissement. Depuis 2022, la mise à jour des données relatives au réseau des eaux usées constitue ainsi l'une des activités majeures du service SIG du syndicat.

En 2025, l'essentiel du travail a porté sur la **collecte de l'ensemble des plans de récolement** auprès du service assainissement de la CCVS. Cette étape a été déterminante pour consolider les données existantes et préparer leur intégration dans la base SIG.

La principale difficulté rencontrée concerne la conversion des plans au format AutoCAD (.dwg) vers un format SIG exploitable (.shp), opération indispensable pour assurer une homogénéité des données et leur publication sur la plateforme Lizmap.

À ce jour, la cartographie du réseau des eaux usées a été mise à jour sur 15 communes et publiée sur Lizmap.

Dans un second temps, la mission se poursuivra par l'ajout des données attributaires nécessaires à une connaissance complète du réseau, notamment le type de matériau, le diamètre des conduites et d'autres caractéristiques techniques utiles à la gestion patrimoniale.



## FORMATION QGIS AVEC LE CNFPT

Afin de répondre au souhait de plusieurs collectivités de former leurs agents au logiciel SIG QGIS, le service SIG de TDE90 a sollicité la responsable des formations du CNFPT Nord Franche-Comté pour étudier la possibilité d'organiser une session directement dans les locaux du syndicat.

À l'issue de ces échanges, une formation d'initiation de trois jours a été programmée.

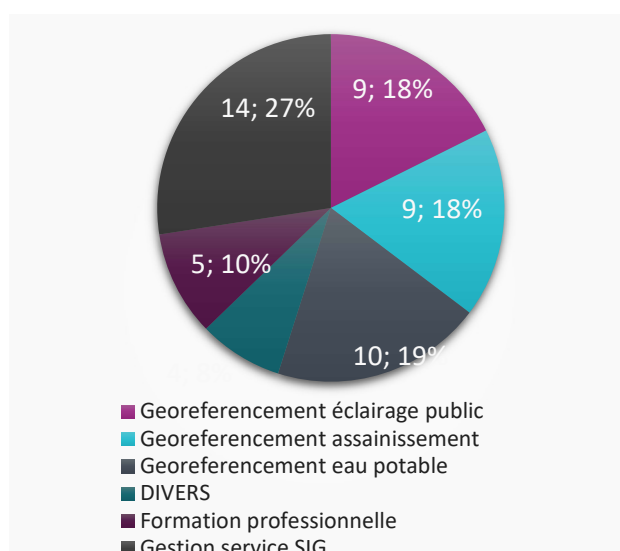
Plusieurs collectivités ont participé à cette session, ainsi que **trois agents de TDE90**. Les agents des Vosges du Sud, de Giromagny, de Lebetain et de Beaucourt ont ainsi été formés au logiciel QGIS dans la salle de formation du syndicat.

À la suite de cette formation, le service SIG de TDE90 a apporté un **appui technique** aux agents formés pour les accompagner dans l'utilisation du logiciel, qui est gratuit et téléchargeable en ligne.

Grâce à cette montée en compétence, les collectivités sont désormais en mesure de **créer leurs propres données géographiques** et, si elles le souhaitent, de les transmettre au syndicat pour publication sur la plateforme SIG Lizmap.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE EN CHIFFRES...

### Déplacements par nature de tâche



### A VENIR

Le conseil municipal de Beaucourt a missionné le service SIG de TDE90 pour géo référencer son réseau d'éclairage public.

La commune compte 903 points lumineux dont environ la moitié est alimenté en souterrain.

La durée de la mission est estimée à 20 jours pour un coût global de 6 000€.

Cette mission est une prestation optionnelle proposée aux collectivités désireuses d'inventorier leur patrimoine et de répondre à la loi anti-endommagement des réseaux qui impose aux exploitants de répondre aux déclarations de travaux DT-DICT.

| Nombre de traitements de demandes par nature de tâches |                                                                                                                                                                                                            | 1 050 |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Mise à disposition du service SIG                      | Gestion utilisateurs, télémaintenance, mise à jour des données sur LIZMAP, gestion administrative des missions de géoréférencement de l'éclairage public et de l'assainissement, aide réponses aux DT-DICT | 127   |
| Production de documents                                | Productions de plans, travaux, images aux communes et en interne au service énergie                                                                                                                        | 215   |
| Gestion du service                                     | Gestion administrative du service SIG                                                                                                                                                                      | 551   |
| Divers                                                 | Administration et ressources humaines, formations professionnelles                                                                                                                                         | 157   |



# **SERVICE INFORMATIQUE**



## PRESTATIONS INFORMATIQUES

Parfait exemple de mutualisation de moyens, le service informatique de Territoire d'énergie 90 propose à ses adhérents une prestation de base à savoir la gestion de leurs logiciels métiers (comptabilité, élections, état-civil...) mais aussi des prestations optionnelles.

Le service informatique a été créé il y a 25 ans maintenant. Il a su se développer au fil des années pour répondre aux besoins et obligations de ses adhérents. Maintenance, formation et mise à disposition de matériel informatique sont les principales activités du service.

### ADHÉRENTS AU SERVICE INFORMATIQUE

| Strate       | Sauvegarde des données | eparapheur | Connecteur impôts | DPO        | Cabinet numérique | Représentation de la strate |
|--------------|------------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|-----------------------------|
| 0-500        | 51                     | 51         | 50                | 46         | 2                 | 45.13%                      |
| 501-1000     | 17                     | 17         | 17                | 17         | 1                 | 15.05%                      |
| 1001-2000    | 18                     | 18         | 18                | 17         | 2                 | 15.93%                      |
| 2001-3000    | 3                      | 3          | 3                 | 3          | 0                 | 2.65%                       |
| + 3000       | 7                      | 7          | 7                 | 7          | 3                 | 6.19%                       |
| EPCI         | 16                     | 17         | 14                | 13         | 1                 | 15.05%                      |
| <b>Total</b> | <b>112</b>             | <b>113</b> | <b>109</b>        | <b>103</b> | <b>9</b>          | <b>100 %</b>                |

### CHIFFRES CLÉS EN 2025

4 922

Interventions

5

Agents

113

Adhérents

96

Communes

17

EPCI

### 96 communes adhérentes

5 communes non adhérentes :  
Belfort, Beaucourt, Fontaine,  
Lagrange, Trèvenans

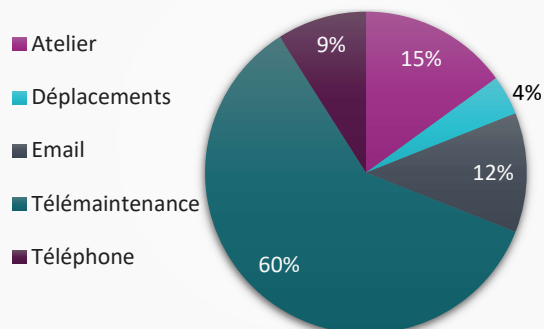


### 17 EPCI adhérents

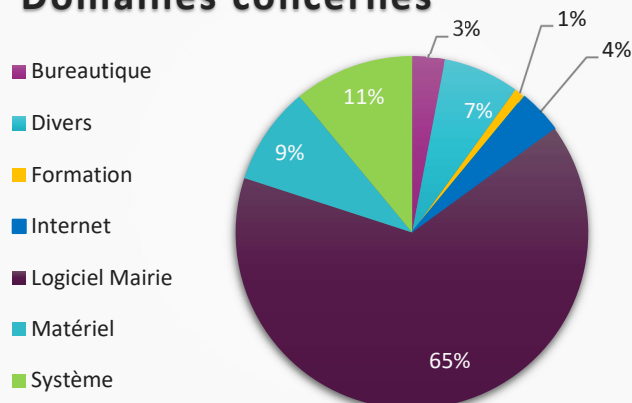
|                      |                               |                   |
|----------------------|-------------------------------|-------------------|
| CCAS de Delle        | RPI des 4 villages            | SI du Tilleul     |
| CC des Vosges du Sud | SERTRID                       | SIVU Sundgau      |
| CC du Sud Territoire | SI construction CES Giromagny | SMIBA             |
| CDG 90               | SI fourrière                  | SMICTOM Etueffont |
| MIFE                 | SI eaux Giromagny             | SMTC              |
| RPI champs sur l'eau | SI eaux St Nicolas            |                   |

## MAINTENANCE INFORMATIQUE

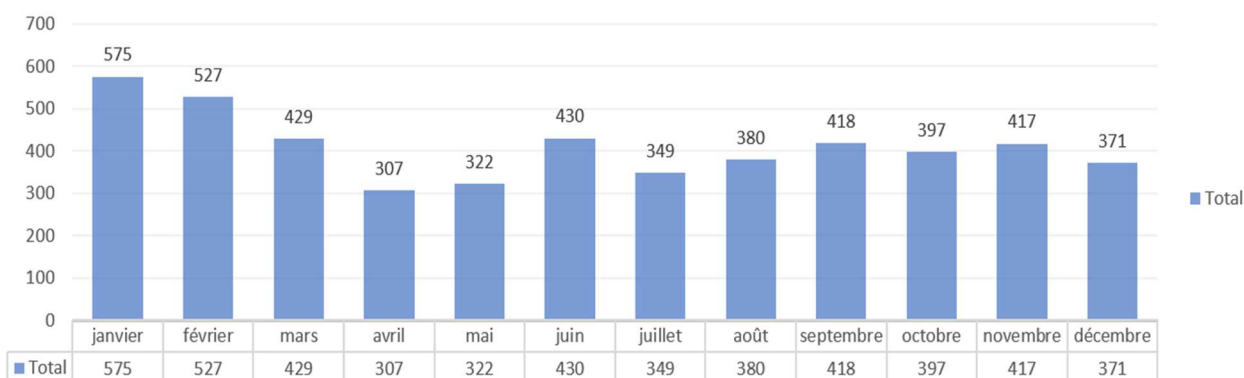
### Types d'interventions



### Domaines concernés



### Nombre d'interventions par mois



## ACTUALITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

### Marché groupé pour l'acquisition de certificats électroniques

#### Les membres du groupement

|                                               |                                                           |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| SIDEC 39 (SI d'énergie du Jura) - Mandataire  | TDE 90 (SI d'énergie du TDB)                              |
| ADAT 25 (Agence Dep. d'Appui aux Territoires) | INGENIERIE 70 (Agence Dép.d'Ingénierie aux collectivités) |

Partant du postulat qu'à l'issue des élections municipales nombre de nouveaux élus devraient disposer d'un certificat électronique, 4 instances de gestion informatique de Franche-Comté se sont regroupées afin de passer un marché groupé pour

pour l'achat de certificats électroniques à destination de leurs adhérents.



Le marché est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et le prestataire retenu est « CertEurope »

Le but de cette démarche : une économie d'échelle et une démarche administrative plus aisée pour les adhérents.

Pour en savoir plus ou commander un certificat : <https://www.territoiredenergie90.fr/commande-de-certificats-electroniques/>

### Elaboration d'une charte informatique

Validée par le CST fin 2024, cette charte est un document interne qui encadre l'utilisation des ressources numériques du syndicat. Elle fixe les règles de sécurité, les conditions d'usage des équipements et services, ainsi que les responsabilités des agents dans la protection du système d'informations

### Plateforme des marchés publics



Le service informatique met à disposition de ses adhérents une solution de profil acheteur mutualisé pour la mise en ligne et le suivi de la procédure des marchés publics. Le coût pour le demandeur est de 50 € par marché publié pour le seul accès à la plateforme et de 82 € si la mise en ligne est faite par le syndicat

**29 publications ont été faites en 2025, dont 6 pour les marchés du syndicat.**

Pour faire une demande de publication de marché public, l'utilisation du formulaire en ligne est obligatoire :

<https://www.territoiredenergie90.fr/formulaire-publication-marches-publics/>

### QUELQUES CHIFFRES EN VRAC...

|                                                                                                                                                |                                                                             |                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat comptable du service</b><br>Dépenses 2025 : <b>690 842 €</b><br>Recettes 2025 : <b>719 992 €</b><br>Solde:2025 : + <b>29 150 €</b> |                                                                             | <b>130 422 €</b><br>Montant des prestations réglées à Berger Levrault                           |
| <b>540 725 €</b><br>Montant total des cotisations des communes                                                                                 | <b>102 2612 €</b><br>Cotisations des communes pour le transfert de matériel | <b>79</b><br>Adhérents qui ont transféré leur compétence info                                   |
| <b>32</b><br>Nombre de collectivités ayant renouvelé ou complété leur matériel info                                                            | <b>3</b><br>Marchés subséquents pour le renouvellement du matériel          | <b>69 506 € TTC</b><br>de matériel et logiciel informatique mis à disposition renouvelé en 2025 |

## FORMATIONS INFORMATIQUES

Les formations proposées par le syndicat s'adressent aux agents et aux élus des collectivités adhérentes au service informatique (communes ou EPCI).

Elles se déroulent, la plupart du temps, dans les locaux de Territoire d'énergie 90 et sont assurées par les agents du service informatique.

Ces formations touchent à des domaines variés :

- ▶ la bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Internet),
- ▶ les progiciels Berger Levrault (comptabilité, paye, état civil, élections, cimetières...),
- ▶ la protection des données,

Encore beaucoup de formations ont été annulées en 2025, faute d'un nombre suffisant de participants.

Pour mémoire, pour que la formation soit réalisée, il faut au moins deux participants pour 6 maximum prévus.

Douze formations annulées sur les 17 prévues en bureautique et 6 annulées sur 13 pour les formations métiers et RGPD.

Le taux de satisfaction des participants reste élevé.

### CHIFFRES CLÉS EN 2025

32

Formations prévues

14

Formations réalisées

56 %

Formations annulées

54

Participants

4.8/5

Note de satisfaction



### BON À SAVOIR...

Pour en savoir plus formations proposées ou pour connaître le processus d'inscription, connectez-vous sur notre site internet : [www.territoiredenergie90.fr/les-formations](http://www.territoiredenergie90.fr/les-formations).

A hand holding a black pen is pressing a button on a white and blue calculator. The calculator is on a desk with a bar chart and some papers. The bar chart has three bars in green, red, and blue. The word "ADMINISTRATION" is written in large white letters on a grey background.

# ADMINISTRATION



## RESSOURCES HUMAINES

Une masse salariale qui reste stable. Au 31 décembre 2025, l'équipe du syndicat se composait de 12 personnes.

### L'ÉQUIPE DU SYNDICAT...

Au 31 décembre 2025 TDE 90 se sont 9 titulaires et 3 contractuels :

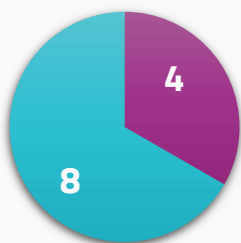
- 1 pour la direction
- 1 pour le secrétariat de direction/comptabilité/RH
- 5 pour le service informatique (*dont un directeur du service et un DPO*)
- 1 pour la gestion SIG
- 4 pour l'énergie



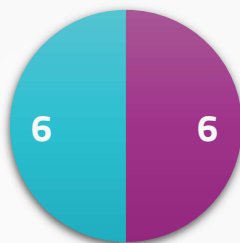
Création d'un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe pour le service énergie



Disponibilité pour convenance personnelle d'un rédacteur



■ Filière administrative ■ Filière technique

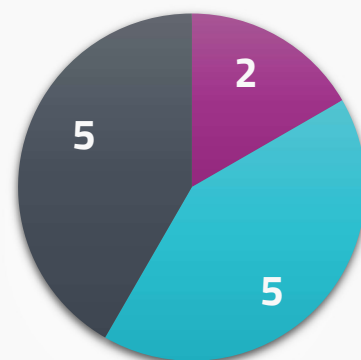


■ Hommes ■ Femmes



■ Contractuels ■ Fonctionnaires

| SERVICE                                  | NOMBRE D'AGENTS |
|------------------------------------------|-----------------|
| <b>ADMINISTRATION GENERALE</b>           | <b>2</b>        |
| Direction générale                       | 1               |
| Assistante de Direction et RH            | 1               |
| <b>SERVICE ENERGIE</b>                   | <b>5</b>        |
| Travaux et IRVE                          | 1               |
| Concession & groupement d'achat          | 1               |
| Système d'information géographique (SIG) | 1               |
| Econome de flux                          | 1               |
| Responsable administrative/financière    | 1               |
| <b>SERVICE INFORMATIQUE</b>              | <b>5</b>        |
| Direction service                        | 1               |
| Techniciens                              | 3               |
| Protection des données (RGPD)            | 1               |
| <b>EFFECTIF TOTAL</b>                    | <b>12</b>       |



■ Administration générale ■ Service énergie/SIG  
■ Service informatique

## ACTION SOCIALE

### AIDES DU CNAS

- ▶ 2 892 € versés
- ▶ 395 € d'avantages

### CHÈQUES DÉJEUNERS

1 692 chèques déjeuner de 5 €  
Montant total annuel 8 460 €  
Montant pris en charge 5 076 € (60 %)

### PRÉVOYANCE/MUTUELLE

5 197 € de participation employeur pour la prévoyance et la mutuelle des agents

**13 560 €** d'aides aux agents

## PARTICIPATION DE TDE 90 AU FINANCEMENT DE LA PRÉVOYANCE

Depuis le 1er janvier 2025, TDE prend en charge 60 % du contrat groupé de protection sociale complémentaire proposé par le CDG 90, couvrant les risques d'incapacité, invalidité, inaptitude et décès.

Cette protection est devenue obligatoire pour tous les agents.

## ADHÉSION AU CONTRAT DE GROUPE POUR L'ASSURANCE DES FRAIS DE PERSONNEL

TDE 90 a adhéré au contrat de groupe de 4 ans signé entre le CDG 90 et Groupama pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2029.

Le syndicat a aussi entériné l'adhésion :

- au taux de 9,20 % (tout risque avec maladie ordinaire à 100 % et franchise de 15 jours, pour les agents CNRACL
- au taux de 0,99 % pour la formule à 100 % pour les agents IRCANTEC

Il a également été acté une cotisation complémentaire de 0,3 % due au CDG 90 pour ses frais de gestion et la prise en charge des déclarations.

## ADHÉSION À LA CONVENTION SANTÉ CONCLUE ENTRE LE CDG90 ET LA MUTAME

Le syndicat a acté par délibération du 24/11/2025 son adhésion, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, au contrat de groupe de mutuelle santé conclut entre le CDG90 et la MUTAME, avec une participation employeur de 80 % de la cotisation individuelle, sans option, affectée à la tranche d'âge de l'agent

## SÉCURITÉ-PRÉVENTION-HABILITATION

- 1 assistante prévention
- 3 agents formés aux extincteurs
- 2 agents Sauveteurs Secouristes du Travail
- 3 agents avec une habilitation électrique

## FORMATION DES AGENTS...

- **11** formations différentes ont été suivies
- **19** séances de formations au total
- **28,5** jours de formations au total
- **3 400 €** réglés à des organismes de formations

## ABSENCES

- Garde d'enfant malade : 5,5 jours
- Maladie : 40,5 jours
- Autorisation d'absence : 1 jour
- Délégation syndicale : 32 jours
- Exclusion : 67 jours

## MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Après validation du CST du 30/09/2025, les modalités de mise en œuvre du CPF et notamment les plafonds de prise en charge des frais de formation ont fait l'objet d'une délibération en 2025 avec un **plafond de 3 000 €/an/agent** versés à l'organisme de formation.



## COMPTE DE RÉSULTAT 2025

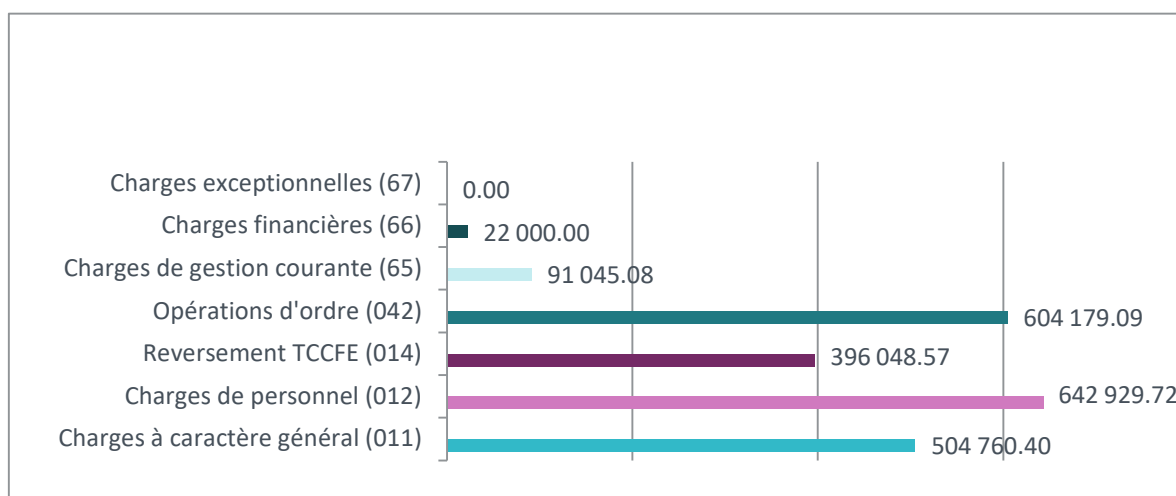
|                 | FONCTIONNEMENT          | INVESTISSEMENT        | TOTAL                 |
|-----------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>DÉPENSES</b> | <b>2 260 886,66 €</b>   | <b>2 886 589,96 €</b> | <b>5 147 476,62 €</b> |
| <b>RECETTES</b> | <b>6 647 014,18 €</b>   | <b>2 505 313,82 €</b> | <b>9 152 328,00 €</b> |
| <b>SOLDE</b>    | <b>+ 4 386 127,52 €</b> | <b>- 381 276,14 €</b> | <b>4 004 851,38 €</b> |

Les reports 2024 sont intégrés.

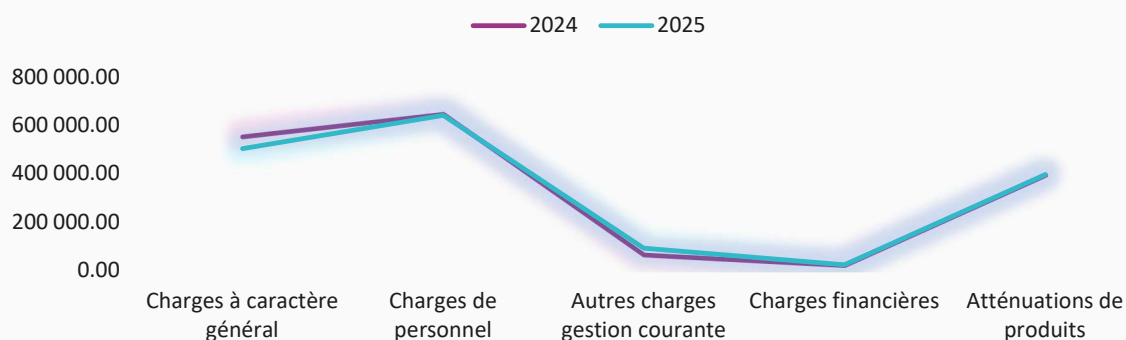
### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

|                   | 2021         | 2022         | 2023         | 2024         | 2025         |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Résultat exercice | 1 495 620,74 | 2 277 006,45 | 2 874 251,37 | 3 269 830,61 | 4 004 851,38 |

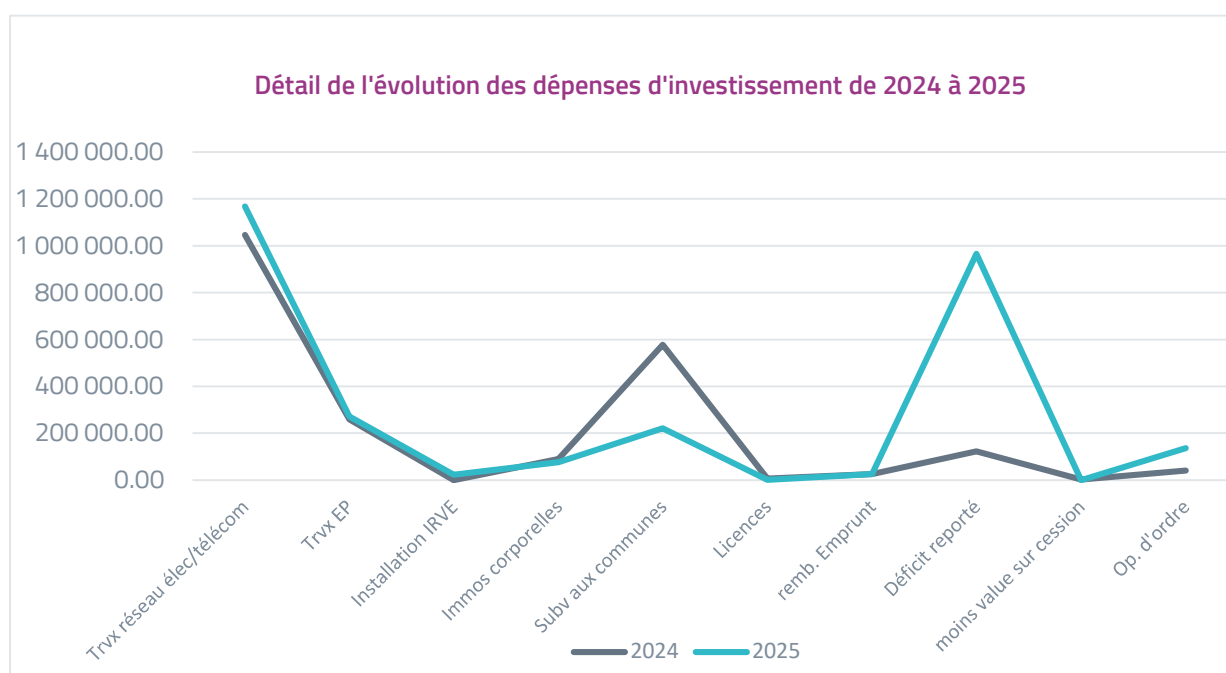
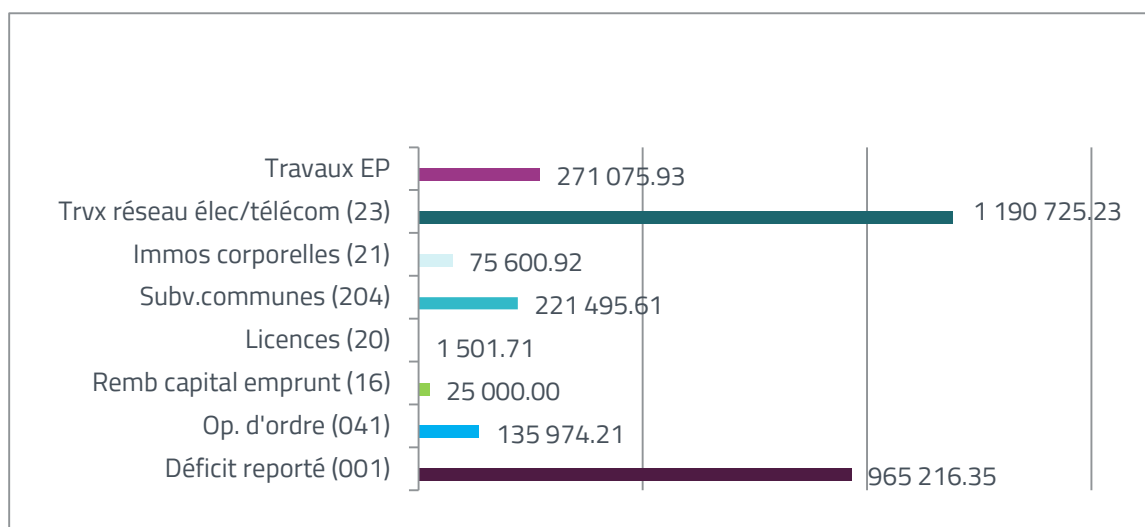
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### Evolution dépenses réelles de fonctionnement 2024/2025



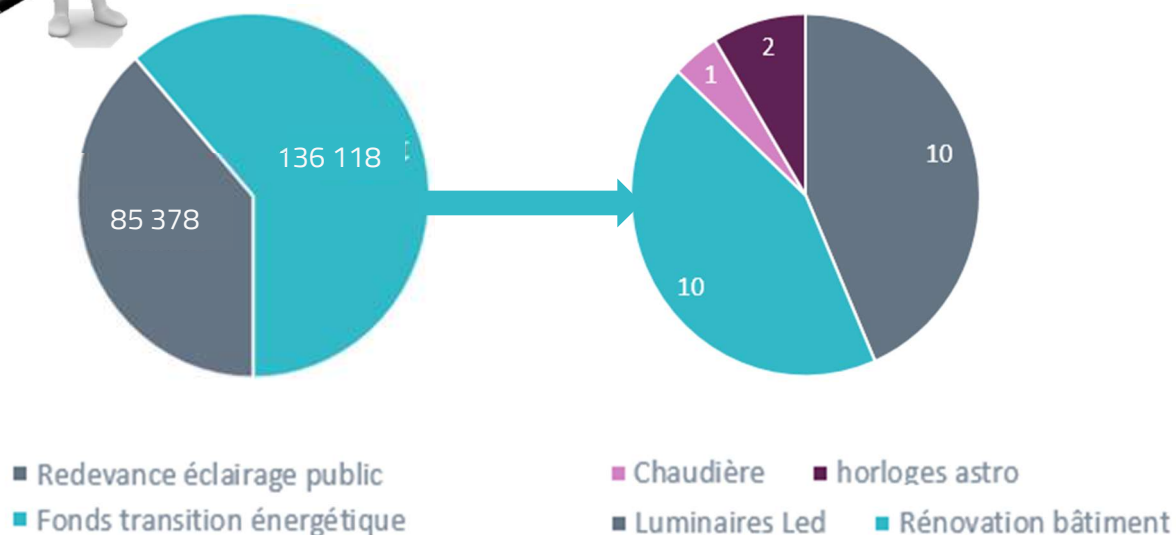
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



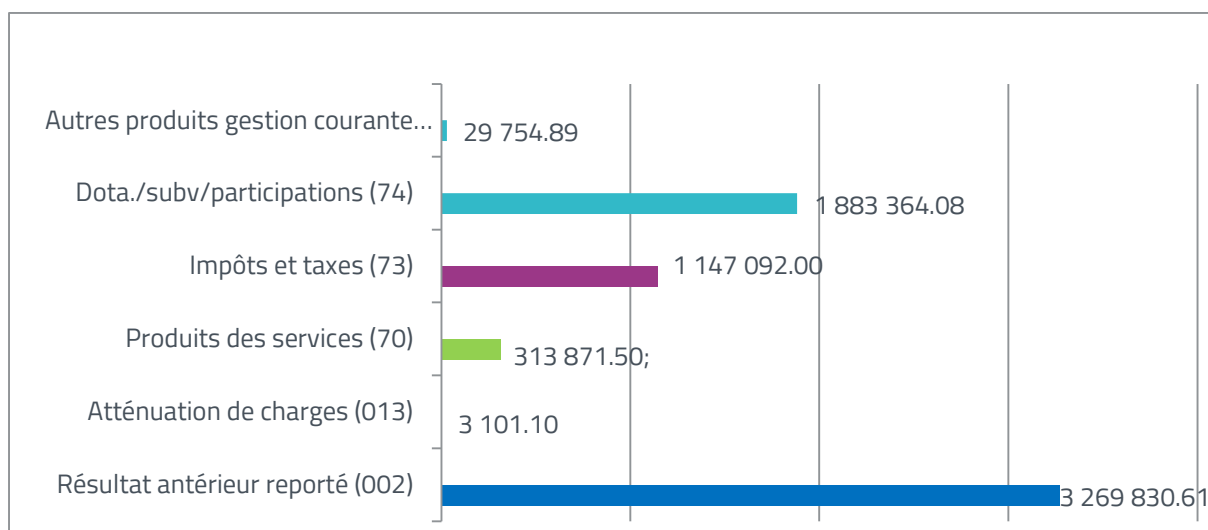
## SUBVENTIONS AUX COMMUNES

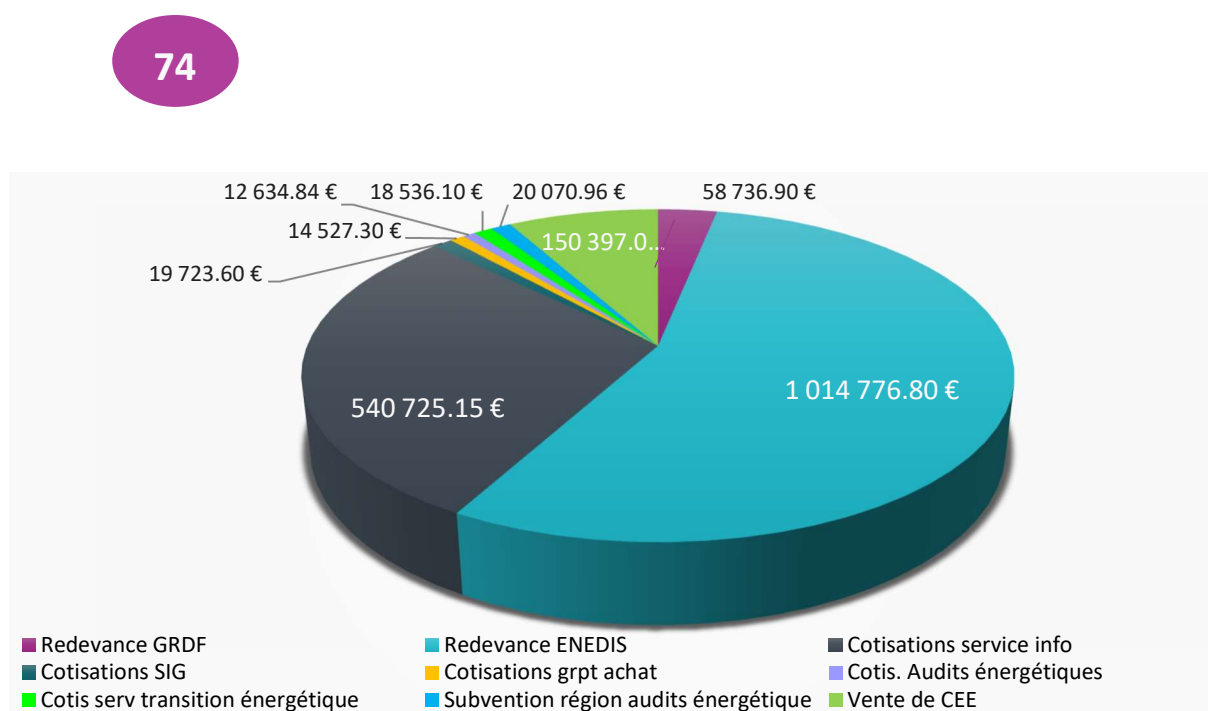
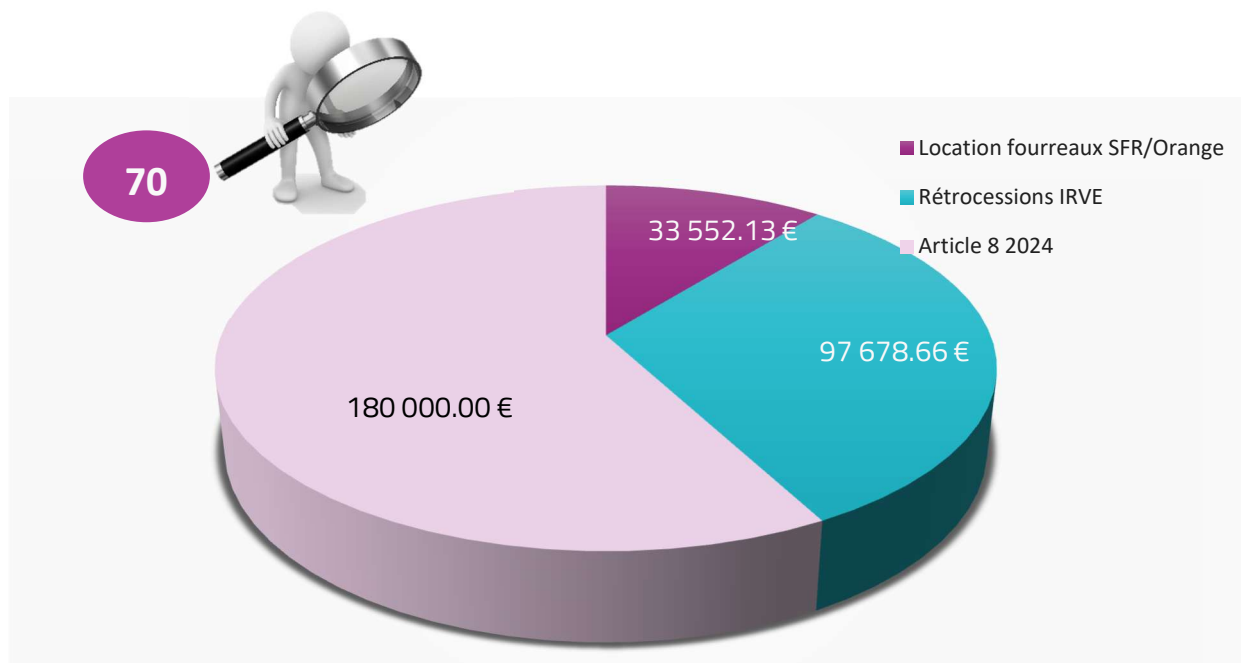


20 communes/  
23 dossiers

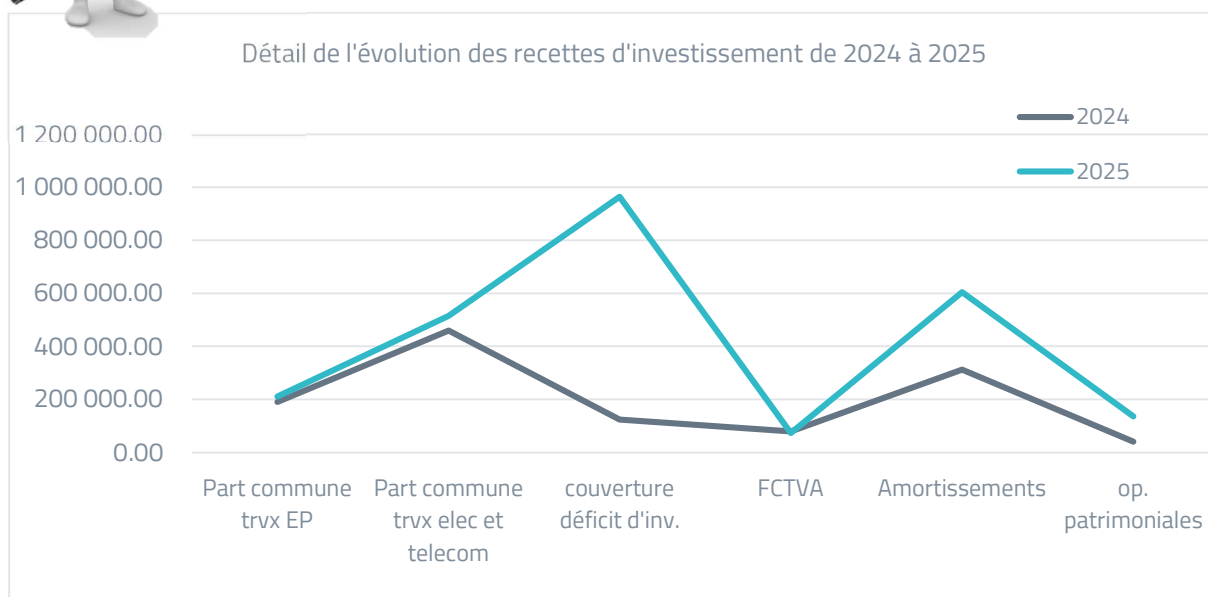
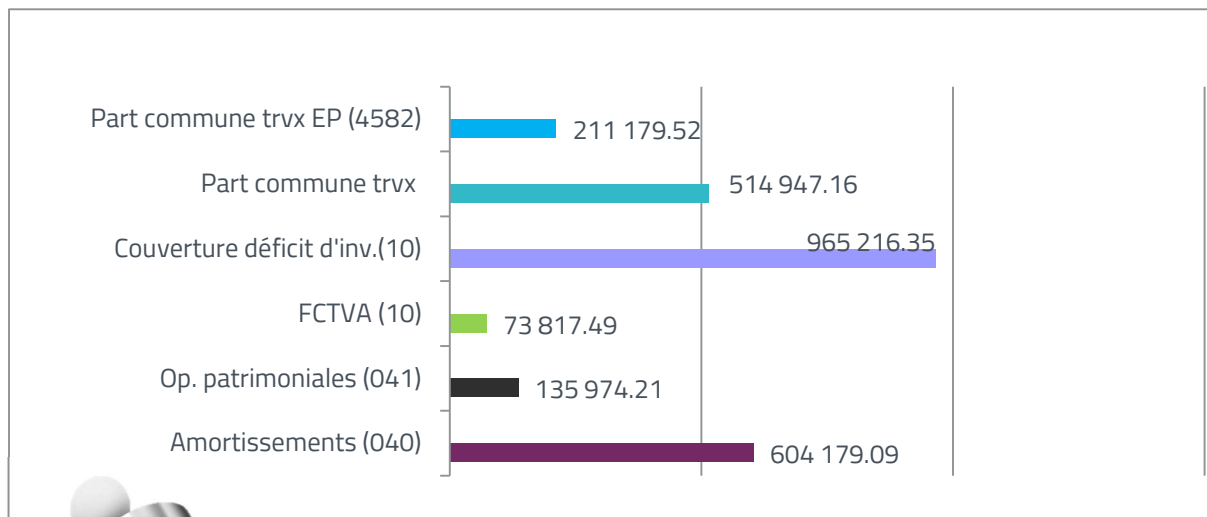


## RECETTES DE FONCTIONNEMENT





## RECETTES D'INVESTISSEMENT



Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025 **4 386 051,32 €**

Affectation (1068) pour couvrir de déficit d'invest. : - **381 276,14 €**

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : **4 004 775,18 €**

### À NOTER

Autorisation au Président d'engager, liquider les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2025



territoire  
d'énergie  
90



2025



## ADRESSE

1 Avenue de la Gare TGV  
La Jonxion 1 - Tour 5  
90400 MEROUX-MOVAL



## CONTACT

Tél. : 03.39.03.43.25  
[contact@territoiredenergie90.fr](mailto:contact@territoiredenergie90.fr)  
[www.territoiredenergie90.fr](http://www.territoiredenergie90.fr)

Notre énergie au service de vos énergies